



**Driss Lachgar dans une lettre à Pedro Sanchez**

*Il est temps de commencer à discuter calmement et raisonnablement du devenir de Sebta et Mellilia en tenant compte des intérêts des populations espagnole et marocaine qui y vivent*

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9325

Mardi 25 Mai 2021

*La canicule sévit, mais tout dépend*

## Les céréales s'en tirent à bon compte

*La soif des arbres fruitiers se fait inquiétante*



Page 6

**Nasser Bourita à la presse étrangère**  
*L'Espagne a créé la crise avec le Maroc et l'a fait assumer à l'Europe*



*Madrid se trompe si elle pense qu'en renvoyant Brahim Ghali avec les mêmes procédés le problème va être résolu*

Pages 3-4

**Envolée des prix des fruits et du poisson**



Page 10

**Le Raja passe avec brio le cap des quarts de la Coupe de la CAF**  
*Lassad Chabi : Les joueurs ont su débloquer la situation au moment opportun*



Page 23

## Driss Lachguar dans une lettre à Pedro Sanchez

*Il est temps de commencer à discuter calmement et raisonnablement du devenir de Sebta et Mellilía en tenant compte des intérêts des populations espagnole et marocaine qui y vivent*



L'Union socialiste des forces populaires (USFP) a interpellé Pedro Sanchez en tant que chef du gouvernement espagnol et, surtout, président du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) à propos de la crise qui secoue actuellement les relations entre Rabat et Madrid suite à l'hospitalisation à Logroño, en catimini et sous une fausse identité, du chef des séparatistes, Brahim Ghali.

Dans une lettre adressée le 21 mai à Pedro Sanchez, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a appelé le gouvernement espagnol à "cesser d'insulter le Maroc" et à commencer à aborder la politique d'amitié et de bon voisinage dans le cadre de la clarté et de la responsabilité politique et morale au service de la paix, de la sécurité et de la coopération dans la région.

“

*Nous pouvons affirmer que nous vivons l'une des crises les plus graves dans les relations entre le Maroc et l'Espagne*

« Je vous écris aujourd'hui alors que les relations entre nos deux pays sont au plus mal à la suite du recours du gouvernement espagnol à la plus grande escalade possible », a déploré le dirigeant socialiste marocain, notant « avec beaucoup d'amertume, le comportement inhumain des forces d'occupation contre les migrants, en violation flagrante des droits de l'Homme et des obligations de l'Etat espagnol au niveau européen concernant le dossier de l'immigration ».

Il a rappelé les efforts colossaux consentis par le Maroc sur les plans juridique, sécuritaire et économique pour garantir aux migrants subsahariens une vie digne et paisible au Maroc, soulignant que tous ces efforts contribuent significativement à réduire les flux migratoires vers l'Europe.

Driss Lachguar s'est également dit indigné par « la position prise par la Commission européenne qui prétendait que Sebta et Mellilía sont des territoires européens, passant sous silence que ces deux présides sont géographiquement situés en Afrique et qu'ils sont le vestige de l'histoire impérialiste et coloniale honteuse de nombreux pays européens », précisant que « le Maroc, comme la majorité des pays africains, a été victime des complots européens qui ont divisé son territoire et cherché à briser son peuple avec des pratiques génocidaires, y compris via l'utilisation de gaz toxiques ». Et le dirigeant itihadi de plaider : « Nous pensons qu'il est temps de commencer à discuter calmement et raisonnablement du devenir de ces deux villes en tenant compte des intérêts des populations espagnoles et marocaines qui y vivent ».

En outre, Driss Lachguar a souligné que le conflit du Sahara marocain « n'est, malheureusement, qu'un épisode d'une démarche conspirationniste visant à diviser et encercler le Maroc. Chose qui s'est

“

*Je suis conscient que toute rupture des relations entre nos deux pays sera nuisible à nos deux peuples*

matérialisée par le soutien financier et médiatique aux séparatistes et la mise en place d'un axe Madrid-Alger » pour nuire aux intérêts du Royaume. La preuve en est la connivence entre les gouvernements espagnol et algérien concernant l'accueil du chef du Polisario, Brahim Ghali, sur le sol espagnol, en falsifiant son identité, et ce, dans le but de contourner la justice de ce pays, tout en faisant fi des intérêts et droits des victimes européennes qui ont porté plainte contre le chef des séparatistes.

« La décision du gouvernement espagnol, en accord avec le gouvernement algérien, de transférer le chef du Polisario par avion privé et faciliter son entrée sur le territoire espagnol avec de faux documents, sans en informer le gouvernement marocain, constitue une atteinte aux relations de bon voisinage, de confiance et de partenariat liant Rabat et Madrid », a martelé le dirigeant socialiste dans cette lettre,

dont une copie a été adressée au Parti socialiste européen.

Evoquant les « raisons purement humanitaires » qui ont été invoquées par le gouvernement espagnol pour accueillir Brahim Ghali, le Premier secrétaire de l'USFP a estimé que « cela ne peut justifier la méthode utilisée pour faire entrer le chef du Polisario sous une fausse identité ».

Driss Lachguar s'est également inscrit en faux contre l'idée véhiculée par l'Espagne prétendant qu'elle a encore la qualité de puissante administrante des provinces sahariennes du Maroc. « Cela n'est rien autre que de la nostalgie d'un passé colonial ignominieux et s'inscrit en faux contre les valeurs que nous défendons en tant que sociaux-démocrates », a tenu à préciser le Premier secrétaire de l'USFP. Et d'ajouter que « toute allusion à la responsabilité ou à la tutelle de l'Espagne sur les provinces sahariennes est un geste hostile envers le peuple marocain sur une question aussi centrale qu'est la question du Sahara ».

Driss Lachguar a aussi dénoncé la campagne de dénigrement orchestrée par de nombreux médias espagnols contre le Maroc et les Marocains, en usant des propos racistes et calomnieux et en bafouant les principes de l'éthique journalistique, ajoutant que cette campagne fait écho aux positions du gouvernement espagnol sur le dossier du Sahara marocain notamment.

Il a soutenu que le Maroc et l'Espagne traversent l'une des crises les plus graves dans leurs relations bilatérales, tout en espérant que « nos efforts pour faire triompher les voix qui prônent le respect mutuel et le renforcement des relations de partenariat trouveront un écho favorable » chez les socialistes espagnols, Pedro Sanchez en tête.

H.T.

*Nasser Bourita à "Europe Soir week-end" d'Europe1*

# *L'Espagne a créé la crise avec le Maroc et l'a fait assumer à l'Europe*



**L'**Espagne a créé la crise avec le Maroc et l'a fait assumer à l'Europe, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"L'Espagne n'a pas consulté l'Europe avant de prendre les décisions qui touchent les intérêts du Maroc. Elle n'a pas consulté l'Europe avant de passer outre les normes Schengen pour accepter l'entrée de manière frauduleuse d'une personne recherchée par la justice espagnole (Brahim Ghali, NDLR). L'Espagne a créé une crise et elle veut l'assumer à l'Europe", a indiqué Nasser Bourita qui était l'invité d'"Europe Soir week-end" sur Europe1.

Selon le ministre, "il faut placer la crise entre le Maroc et l'Espagne dans un contexte". "Un contexte de crise bilatérale entre le Maroc et l'Espagne" et "une crise qui n'a rien à voir

avec l'Europe, une crise qui a été créée par une décision nationale de l'Espagne sans concertation avec ses partenaires européens".

Pour Nasser Bourita, "il y a une tentative de détourner le débat, d'aller vers cette question migratoire alors que le fond de la crise, c'est un acte déloyal de l'Espagne envers le Maroc, envers son peuple et envers ses intérêts stratégiques".

Sur la question migratoire, le ministre a tenu à rappeler quelques vérités et à présenter quelques faits "loin de tout discours émotionnel".

"La première vérité est que le Maroc n'est pas obligé, n'a pas vocation ni obligation de protéger des frontières autres que les siennes. Le Maroc n'est ni le gendarme, ni le concierge de l'Europe pour protéger des frontières qui ne sont pas les siennes. Le Maroc ne le fait pas par injonction, ni par obligation. Le Maroc a fait beaucoup dans la coopération migratoire, pas par obligation, ou par rapport à

une contrepartie. Il l'a fait par rapport à un partenariat. Un partenariat entre le Maroc et l'Espagne et un partenariat entre le Maroc et l'UE. Mais le partenariat n'est pas à la carte. Le partenariat signifie d'abord qu'on comprend bien les intérêts stratégiques des partenaires".

Et de préciser que "le Maroc n'a jamais agi pour rendre service contre un solde ou en contrepartie financière. Ce que reçoit le Maroc en moyenne de l'UE ne dépasse pas les 300 millions d'euros par an, soit moins 20% du coût assumé par le Royaume dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine".

La crise avec l'Espagne "c'est d'abord une crise migratoire née d'une crise politique entre deux partenaires", a réitéré Nasser Bourita, qui a tenu à revenir sur certains faits et balayer les accusations qui veulent montrer le Maroc comme "le méchant" dans cette crise, dans une tentative de détourner l'attention.

Durant les quatre dernières années, le Maroc a démantelé 8.000 cellules de trafic d'êtres humains. Le Maroc a aussi avorté 14.000 tentatives d'immigration clandestine dont 80 tentatives d'assaut sur la ville de Sebta. De même qu'il a échangé avec l'Espagne plus de 9.000 informations sur la migration clandestine.

"Le Maroc est dans une politique de bon voisinage et de partenariat". "Mais le bon voisinage n'est pas à sens unique. Le bon voisinage n'est pas une responsabilité du Maroc et une liberté de ses partenaires d'agir contre ses intérêts", a-t-il renchéri.

Au sujet des accusations lancées au Maroc de recourir au "chantage à l'immigration", dans ce conflit avec l'Espagne sur fond d'accueil par l'Espagne du chef de la milice du Polisario, le ministre a affirmé que "là encore le problème est mal posé: comme si le Maroc avait une obligation d'agir pour protéger

l'Europe. Le Maroc n'est pas obligé. Le Maroc le fait en partenaire et le partenariat a des fondements. Le partenariat est réciproque. Il est fondé sur une compréhension des intérêts des uns et des autres". "On ne peut pas manigancer le soir contre son partenaire, et lui demander le lendemain d'être loyal".

Prié de dire où en sont les relations diplomatiques avec l'Espagne, Nasser Bourita a affirmé que "contrairement à ce que dit Mme la ministre espagnole (des AE), il n'y a pas de contact entre le Maroc et l'Espagne depuis le déclenchement de cette crise et contrairement à ce qu'elle dit, le Maroc n'a jamais été informé de la venue de cet individu (Brahim Ghali)".

"Aujourd'hui le Maroc pose des questions claires : est-ce qu'il est normal dans un Etat de droit par rapport à un partenaire comme le Maroc de falsifier un passeport, d'usurper une identité pour faire entrer quelqu'un sur le territoire européen ? Est-ce qu'il est normal que ce monsieur est poursuivi en Espagne par rapport à quatre plaintes : une plainte de viol d'une citoyenne espagnole, une plainte pour terrorisme d'une association des victimes du terrorisme espagnol des îles canaries, une plainte pour torture... ?", s'est interrogé Nasser Bourita.

Mais, a-t-il assuré, "le Maroc fait la distinction entre ses relations très bonnes avec la quasi-totalité des pays de l'UE, et une crise bilatérale née d'une attitude hostile de l'Espagne". "On essaie de détourner le débat et créer une crise entre le Maroc et l'UE qui n'existe pas", a-t-il déploré.

Sur la question des migrants mineurs, le ministre a affirmé que "c'est un problème que le Maroc discute de manière franche avec beaucoup de pays européens dans le cadre de sa responsabilité".

Selon Nasser Bourita, "il y a aujourd'hui un problème de confiance, de respect mutuel avec le partenaire direct dans une crise que l'Espagne elle-même a créée, c'est à elle de trouver la solution".

Et si "l'Espagne pense que la crise pourrait être résolue en filtrant ce monsieur (Brahim Ghali) par les mêmes procédés, c'est qu'elle cherche le pourrissement et l'aggravation de la crise, voire la rupture", a conclu le ministre.

Le ministre des AE, de la Coopération africaine et des MRE à LCI

# Madrid se trompe si elle pense qu'en renvoyant Brahim Ghali avec les mêmes procédés le problème va être résolu



Le Maroc n'a pas de problème avec l'Union européenne. Il a un problème avec l'Espagne sur une question qui touche à ses intérêts supérieurs et c'est à ce pays de trouver la solution, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Pour le Maroc, l'Espagne a créé une crise par des actes. Et l'Espagne, par des actes encore, doit résoudre cette crise", a assuré Nasser Bourita, dimanche soir sur LCI.

"Il y a dans cette affaire beaucoup d'amalgames et beaucoup de discours fallacieux. Il s'agit d'abord d'un problème entre le Maroc et l'Espagne. Un problème politique", suite à la décision de Madrid d'accueillir le chef du Polisario, Brahim Ghali, a indiqué le ministre.

"La réalité est que l'Espagne a in-

troduit cette personne sur son territoire avec des documents falsifiés et une identité usurpée sans même informer le Maroc. La réalité est que cette personne est poursuivie en Espagne. Il y a au moins quatre plaintes contre lui pour viol d'une citoyenne espagnole, pour torture et pour terrorisme par une association canarienne des victimes du terrorisme. Donc il s'agit d'un cas d'Etat de droit, d'application de la loi d'abord espagnole et de l'intervention de la justice espagnole", a affirmé Nasser Bourita.

Selon lui, "le Maroc a été clair dès le départ : il s'agit d'un acte contre ses intérêts, d'un acte déloyal qui ne respecte même pas la dignité et les intérêts des victimes espagnoles". Et "les considérations humanitaires qui sont avancées, ne sont qu'un faux alibi". Car "l'humanitaire ne signifie pas qu'on manœuvre derrière le dos du partenaire. L'humanitaire pour un

pays voisin ne signifie pas qu'on change de passeport et qu'on introduit une personne sur l'espace européen. L'humanitaire ce n'est pas oublier le droit des victimes espagnoles et de désactiver la justice espagnole. C'est cela le fond du problème".

S'agissant de la question migratoire, le ministre a tenu à rappeler quelques faits "loin de toute émotion et loin de toute démagogie".

"Premièrement, le Maroc n'a pas pour obligation de protéger les frontières autres que les siennes. Il n'a pas pour vocation d'être le gendarme de l'Europe ni son concierge. Le Maroc le fait dans le cadre d'un partenariat bien compris entre le Maroc et l'Espagne et entre le Maroc et l'Europe".

"Et si les fondements de ce partenariat ne sont pas respectés, il faut demander à l'Espagne si elle a consulté l'Europe avant d'agir contre les intérêts de ce partenaire. Il faut demander à l'Espagne pourquoi elle a agi de manière frauduleuse pour un criminel de guerre dont elle connaît l'importance par rapport à un sujet crucial pour le Maroc et les Marocains".

Selon le ministre des AE, "l'Espagne n'a pas consulté l'Europe pour créer la crise. Cela est un premier fait. Le Maroc le fait en tant que partenaire. Mais le partenariat n'est pas à sens unique. Le partenariat n'est pas à la carte. Si l'Europe, partenaire du Maroc considère que la lutte contre la migration est sa priorité, ce partenaire qui est le Maroc, a également ses priorités".

Au sujet de l'afflux d'immigrés sur le présidé occupé de Sebta, le ministre a souligné que "les crises migratoires, on en a eu de manière cyclique. Ce qu'il y a eu cette fois-ci, c'est qu'il y a un contexte. On a voulu sur-dimensionner tout cela pour détourner l'attention sur le problème réel".

Il a tenu à relever que "le pro-

blème est d'abord bilatéral entre le Maroc et l'Espagne. Vouloir impliquer l'Europe, vouloir européaniser le problème à travers la question migratoire, c'est détourner l'attention".

"La crise est bilatérale entre le Maroc et l'Espagne", a-t-il martelé. Et sur la question migratoire, "le registre du Maroc est bien connu". Il a avancé, dans ce contexte, quatre chiffres édifiants: le Maroc a avorté 14.000 tentatives d'immigration clandestine en trois ans. Il a démantelé plus de 8.000 cellules de trafic d'êtres humains. Il a avorté 80 tentatives d'assaut sur la ville de Sebta. Enfin, le Maroc a échangé avec l'Espagne plus de 9.000 informations sur l'immigration clandestine.

Selon Nasser Bourita, "si l'Europe ne s'est jamais soucée de son flanc ouest, ce n'est pas parce que ce flanc n'est pas utilisé par les mafias de trafic d'êtres humains, mais parce que notre pays a mobilisé 20.000 de ses forces de sécurité quotidiennement qui protègent ses côtes".

Encore une fois, "le Maroc ne fait pas ça par obligation", a réitéré le ministre des Affaires étrangères, regrettant au passage qu'on "oublie souvent les trains qui arrivent à l'heure pendant des années". Mais, le Maroc a rempli son obligation sans contrepar-

tie financière. Il ne reçoit rien de l'Europe", s'est-il insurgé.

Sur le dénouement que pourrait prendre cette affaire, le ministre des AE a affirmé que "l'Espagne se trompe si elle pense qu'en renvoyant ce monsieur (Brahim Ghali NDLR), surtout avec les mêmes procédés, que le problème va être résolu". "Au contraire ! Cela veut dire que l'Espagne a fait un choix contre les intérêts du Maroc. L'Espagne aurait fait un choix contre ses propres citoyens victimes de ce criminel. Le Maroc en tirera les conséquences".

"Pour le Maroc, l'Espagne a créé une crise par des actes. Et l'Espagne, par des actes encore doit résoudre cette crise", a-t-il dit, affirmant que "c'est à l'Espagne de trouver la solution".

Et de conclure que "le Maroc est satisfait de sa relation avec l'UE. Il a un problème avec l'Espagne et par rapport à un sujet particulier créé par l'Espagne sans impliquer l'Europe. Et je pense que c'est à l'Espagne de régler ce problème et c'est à elle de mener une enquête sur : comment ce monsieur est entré ? Pourquoi a-t-on changé son passeport et son identité ? Et pourquoi a-t-on défecté la justice par rapport aux crimes actifs qu'il a commis?".

## Mahmoud Tolba, président du Front populaire mauritanien et vice-président de la Coalition Vivre ensemble *L'accueil par l'Espagne d'un tortionnaire sur son sol est une grave erreur*

Le Front populaire, un des principaux partis politiques en Mauritanie, a qualifié de "grave erreur" l'accueil sur le sol espagnol du chef des milices séparatistes du "Polisario", le dénommé Brahim Ghali.

"Le fait d'accepter le chef du Polisario sur son territoire relève d'une grave erreur de la part du gouvernement espagnol", a déclaré à la MAP Mohamed Mahmoud Tolba, président du Front populaire (FP) et vice-président de la Coalition Vivre ensemble (CVE).

Cet homme a "commis des crimes d'une extrême gravité qui au-delà des Marocains, ont également touché des ressortissants mauritaniens dont le sort reste inconnu", a-t-il dénoncé.

Le président du parti mauritanien a salué le rôle humanitaire du Maroc dans la lutte contre l'immigration irrégulière en accueillant plusieurs dizaines de milliers de Subsahariens sur son territoire.

"Le Maroc est un pays d'accueil de tous les Africains dans leur diversité", a-t-il fait observer.

Il a rappelé qu'à l'origine de la crise maroco-espagnole se trouve l'accueil du dénommé Brahim Ghali, chef des milices séparatistes du Polisario, dans un hôpital de Madrid, sous une fausse identité, alors qu'"il est sous le coup d'un chapelet de plaintes pour des infractions d'une extrême gravité, notamment des crimes de tortures".

Tout en appelant le gouvernement espagnol à la raison dans la gestion de la crise diplomatique avec Rabat, il a souligné que "le Royaume du Maroc est un pays pivot, ouvert, qui accueille de nombreux africains, investit sur le continent et réalise des actions multiples en faveur de l'intégration du continent et du développement".

Convoquant l'histoire, le président du Front populaire a rappelé les causes profondes de l'immigration née du fait colonial et du pillage des ressources de l'Afrique par les puissances européennes.

Mahmoud Tolba a affirmé que l'Espagne occupe de nombreux territoires en terre africaine, l'invitant à "achever le processus de décolonisation et proclamer son soutien résolu et ferme au Royaume du Maroc frère".

*Permettre à Brahim Ghali de quitter l'Espagne, contourner la justice espagnole et ignorer les victimes serait un appel au pourrissement*

Le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita a appelé dimanche l'Espagne à éviter un "pourrissement" de la crise générée par l'accueil de Brahim Ghali, chef du Polisario et à restaurer le partenariat stratégique entre les deux pays, notamment en termes de coopération migratoire.

Rabat demande une enquête transparente sur les conditions de son arrivée que Madrid a justifié par des "raisons humanitaires".

Permettre à Brahim Ghali "de quitter le territoire, contourner la justice espagnole et ignorer les victimes serait un appel au pourrissement", a souligné Nasser Bourita dans un entretien avec l'AFP.

Selon lui, éviter ce "pourrissement" passe par une enquête "transparente" sur les conditions de son entrée en Espagne et "la prise en compte des plaintes déposées contre lui" pour "tortures", "violations des droits humains" ou "disparition forcée".

"C'est un test pour le partenariat stratégique" liant les deux pays notamment en termes de lutte contre la migration clandestine, a-t-il souligné.

"Le bon voisinage n'est pas à sens unique", a-t-il dit en soulignant que le Maroc "n'a pas l'obligation de protéger les frontières" mais le fait dans le cadre de ce partenariat.

# Les accointances douteuses de Madrid avec les hors-la-loi

Accueillir ou faciliter le passage de personnes hors-la-loi via son territoire semble une pratique courante dans cette Espagne de Podemos qui s'est embourbée dans un tissu de mensonges et de mésaventures poussant les relations avec le Maroc au point de rupture.

Brahim Ghali, chef de la junte séparatiste du Polisario qui se fait soigner actuellement dans un hôpital à Logrono, dans le nord du pays, n'est pas le premier criminel à séjourner dans le pays ibérique en violation de toutes les lois et de tous les principes de l'Etat de droit.

Il n'y a pas si longtemps, en janvier 2020 pour être précis, Podemos, le parti de Pablo Iglesias, a plongé sans gêne toute l'Espagne dans une profonde polémique en accueillant Delcy Rodríguez, vice-présidente du régime totalitaire vénézuélien de Nicholas Maduro, malgré l'interdiction qui pèse sur elle de pénétrer sur le territoire de l'Union européenne ou d'y transiter.

Le gouvernement de Madrid a tenté bien évidemment de nier la présence de la collaboratrice de Maduro sur le territoire espagnol en violation des sanctions européennes contre le régime de Caracas.

Mais, les preuves de sa présence dans le pays étaient irréfutables. La dame a même rencontré le ministre de l'Équipement, José Luis Abalos, à l'aéroport madrilène de Barajas.

Pas moins de six versions dif-

férentes de cet incident ont été données par le ministre espagnol. Preuve du désarroi de son gouvernement. Le même désarroi s'est bizarrement emparé des autorités et même des médias espagnols lorsque le Maroc avait révélé dès le 19 avril que Brahim Ghali était en Espagne. L'information a été mise en doute avant d'être confirmée par Madrid 24 heures plus tard.

La Delcygate, qui a défrayé la chronique, a illustré de la manière la plus claire cette prédisposition chez les détenteurs du pouvoir en Espagne à ne reculer devant rien pour monnayer leurs liens ténébreux avec les régimes voyous.

Un rapport daté de 2008 intitulé «Punto de cuenta al Comandante Presidente de la República Bolivariana de Venezuela», montre que la Fundación CEPS, un centre d'études politiques et sociales qui a servi de couveuse pour la création de Podemos, bénéficiait de fonds généreux déboursés par le régime vénézuélien.

La connivence ne s'arrête pas là. En octobre 2020, la presse internationale, dont Bloomberg, a rapporté que l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain envisageait des sanctions contre la Banque d'Espagne pour avoir permis à de hauts responsables du régime vénézuélien de contourner les sanctions internationales et d'y déposer de l'argent.

L'affaire Brahim Ghali et son entrée en Espagne avec une identité usurpée vient ainsi confirmer



un modus operandi des actuels dirigeants espagnols.

L'accueil de ce criminel, responsable de la mort de plusieurs dizaines d'Espagnols en plus de viols, de tortures et de disparitions, n'est pas une nouveauté en soi. Il dévoile le vrai visage d'un mouvement populiste qui n'a jamais hésité à s'allier avec le diable afin de renflouer ses coffres. Sa connivence avec le régime de Maduro demeure un cas d'école.

L'Espagne de Podemos a joué, selon des rapports cités par la presse internationale, un rôle crucial pour le maintien du régime Maduro au pouvoir, notamment en lui facilitant l'accès aux marchés

européens pour y écouler de vastes quantités de cocaïne.

Il s'agit d'une attitude qui laisse perplexe d'autant plus qu'elle encourage le régime sanguinaire de Maduro à poursuivre dans l'impunité totale son oppression du peuple vénézuélien.

Le quotidien PanAm Post rapporte, dans ce contexte, que des membres d'agences espagnoles de sécurité ont facilité le transit de la cocaïne en provenance du Venezuela vers l'Europe via la région nord-est de la Galice.

L'information renvoie à la longue histoire de complicité entre Maduro et Podemos, une complicité qui se poursuit jusqu'à au-

jourd'hui et qui a permis au mouvement d'amasser des fonds qui lui ont ouvert la voie pour s'infiltrer dans les agences sécuritaires espagnoles jadis impénétrables, dont le Consejo Nacional de Inteligencia (Conseil national de renseignements) au sein duquel Pablo Iglesias a récemment décroché un siège.

C'est un historique riche en enseignements sur les réelles intentions du mouvement au pouvoir en Espagne qui semble avoir trouvé chez les généraux vieillissants d'Alger une nouvelle source de revenu pour financer des desseins qui risquent de condamner le Royaume ibérique à l'isolement.

**José Bono, ancien ministre espagnol de la Défense et ex-responsable des services de renseignements**

*L'Espagne a arrêté de nombreux terroristes et évité des attentats meurtriers grâce au Maroc*



L'ancien ministre espagnol de la Défense et ex-responsable des services de renseignements, José Bono, a mis en exergue l'importance fondamentale du Maroc dans la lutte menée par son pays contre les réseaux terroristes radicaux.

"En tant qu'ancien ministre de la Défense et ancien chef des services

de renseignements, je tiens à vous assurer que grâce au Royaume du Maroc, l'Espagne a pu arrêter de nombreux terroristes radicaux et grâce au Maroc nous avons pu éviter des attentats meurtriers", a souligné José Bono qui était l'invité, dimanche soir, d'une émission sur la chaîne espagnole "La Sexta".

Ne pas reconnaître les efforts déployés par le Maroc en faveur de l'Espagne est un "suicide", a fait observer José Bono, également ancien président du Congrès des députés, mettant en garde contre toute attitude portant atteinte aux relations bilatérales.

Dans ce sens, il a fustigé les positions de certains milieux en Espagne qui profitent de la situation actuelle pour attaquer le Maroc.

"Certains milieux en Espagne veulent que le Maroc soit toujours un adversaire et que nous le traitions de manière inadéquate", a-t-il déploré.

**Jean-Yves Le Drian, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères**

*L'Europe doit être au rendez-vous de sa politique migratoire*

L'Europe doit être au rendez-vous de sa politique migratoire, a affirmé le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, qui réagissait à l'afflux de migrants sur Sebta et Méllilla, sur fond de crise diplomatique entre le Maroc et l'Espagne après que Madrid a déroulé le tapis rouge à Brahim Ghali, le chef du Polisario.

La récente crise migratoire aux portes de l'Europe "montre de manière très forte et très spectaculaire la nécessité de faire en sorte que l'Europe soit au rendez-vous de sa politique migratoire. Elle ne l'est pas", a souligné le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères dimanche, lors de l'émission hebdomadaire "Le Grand Jury" de LCI-RTL, consacrée à la politique française.

Selon lui, les récents "incidents" à Sebta sont "tout à fait regrettables". "Il y a une relation en ce moment assez compliquée entre l'Espagne et le Maroc et je souhaite que cela puisse se rétablir le mieux possible. Parce que jusqu'à présent, il y avait sur la question de l'immigration une relation plutôt positive, partagée entre le Maroc et



l'Espagne", a-t-il dit.

"Quelques éléments, quelques incidents ont amené cette tension particulière", a souligné le chef de la diplomatie française, affirmant s'être entretenu samedi avec son collègue marocain, Nasser Bourita, "pour essayer de contribuer à ce que ce dialogue puisse reprendre".

Lors de cette émission qui a consacré une bonne part à la question migratoire, Jean-Yves Le Drian a souligné l'importance pour l'Europe de se doter d'une "vraie politique migratoire".

*La canicule sévit, mais tout dépend*

# Les céréales s'en tirent à bon compte

*La soif des arbres fruitiers se fait inquiétante*



Les conditions météorologiques, sources de bonheur et de malheurs, ont de tout temps été l'un des baromètres économiques du Maroc. Un pays dont le secteur agricole, en sa qualité de premier pourvoyeur d'emplois (40%), pèse 14% du PIB, avec ses 74 milliards de part d'amont. Sans oublier un taux d'autosuffisance alimentaire de 65% pour les céréales, 47% pour le sucre, 100% pour les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches et les œufs, et de 99% pour le lait et dérivés.

Si depuis les années 60, le PIB agricole national a plus que doublé, les épisodes de fortes chaleurs ont également suivi une courbe ascendante, principalement à cause des effets du réchauffement climatique. Une donnée cruciale à la lumière de la prédominance des zones d'agriculture pluviales sur le territoire national, communément appelées zones "bour". Elles s'étendent sur 83% de la surface agricole utile du Royaume. Der-

nier épisode en date, cette fin de semaine : un épisode de grande chaleur, révélateur de l'impuissance des agriculteurs face aux aléas climatiques.

"Pour tout vous dire, on aurait préféré de la pluie en ce mois de mai dans la région. Surtout concernant les arbres fruitiers", regrette Houmadis Abdellatif, agriculteur dans la région de Safi. Et de préciser : "Le raisin et l'olivier risquent de mourir s'ils ne sont pas arrosés. Les arbres d'olivier ont par exemple besoin d'être irrigués tous les 15 jours. Surtout lors de la floraison. Ce qui n'est pas dans les cordes de tout le monde dans une zone où le manque en eau est une réalité et les surfaces non irriguées nombreuses. Et même s'ils tombent un peu de pluie maintenant, il est trop tard. Sauf dans le cas de certains agriculteurs qui ont installé le goutte-à-goutte". Mais pour les autres, c'est le bétail qui en profitera.

Sur les hauteurs de Béni Mellal, c'est une toute autre histoire. A une vingtaine de kilo-

mètres de la cité aux oliviers, il fait en moyenne dans les 40 degrés depuis jeudi. Mais pour l'un des agriculteurs nichés dans les montagnes, il n'y a rien d'inquiétant. Bien au contraire. "C'est une bonne chaleur pour l'orge notamment. D'ailleurs, d'ici à la fin de semaine, bon nombre d'agriculteurs vont certainement le récolter", nous explique l'un d'entre eux, tout en se félicitant que cette année "le blé est de qualité et surtout en abondance. L'année agricole dépasse largement nos attentes. D'autant qu'avec les dernières pluies, les oliviers sont dans de bonnes dispositions". A la différence des arbres fruitiers plantés à près de 2000m d'altitude. "L'orage de la semaine dernière a été fatal à tous les arbres fruitiers et aux pommiers en particulier. En cause, la grêle qui a totalement détruit les cultures dans certains villages au pied du djebel Mourik", se désole notre interlocuteur.

Dans la région de Marrakech, la canicule est considérée comme un épouvantail du point

de vue des agriculteurs. Et pour cause, l'eau manque terriblement. "Nous avons les terres, mais en l'absence d'une autorisation pour le pompage de l'eau souterraine, elles se meurent à petit feu", s'agace un des agriculteurs ayant requis l'anonymat. Selon ses dires, il faut compter près de 120.000 dhs pour creuser un puits. Un prix exorbitant aux yeux de certains agriculteurs, quand bien même font-ils partie d'une coopérative regroupant plus de 40 personnes. Dès lors, l'unique solution qui leur reste pour irriguer les parcelles de terre "bour" et sauver leur culture est de négocier avec un agriculteur possédant un puits. Mais même cette solution présente son lot de divergences, en cas de panne de la pompe à eau par exemple.

Autant dire que la canicule actuelle n'est vraiment pas la bienvenue. "Concernant les cultures estivales, comme celles des pommes de terre, il aurait fallu un minimum de pluie. Car au lieu d'irriguer les terres cultivées deux fois par semaine, à

cause de la canicule, nous devons le faire une fois tous les deux jours", nous indique un agriculteur. Connaissant la pénurie d'eau dans le coin, ce n'est pas une mince affaire, surtout que le projet de goutte-à-goutte qui a été lancé est mort-né en l'absence de subventions. Les arbres fruitiers ne dérogent pas à ce constat désespérant qui s'apparente doucement mais sûrement à une règle.

"Nous avons arrêté les cultures de pastèque et de melon, car elles consomment beaucoup trop d'eau, et notamment une irrigation qui peut s'étaler sur 12 heures par jour, mais aussi car les frais de production comme les ouvriers agricoles et l'énergie pour faire tourner les moteurs sont beaucoup trop dispendieux. Par conséquent les gains sont réellement marginaux voire inexistants", nous rappelle l'agriculteur en question. Bref, la canicule actuelle ne fait pas que des heureux. Mais pas que des malheureux non plus.

Chady Chaabi

# Le Maroc réitère son soutien au peuple palestinien

**Khalid Aït Taleb :** *La question palestinienne demeure en tête des préoccupations du Royaume*



Le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb, a réitéré, dimanche, le soutien du Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, au peuple palestinien, suite à la dernière escalade dans les territoires palestiniens occupés.

Lors de la 55ème session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé, qui s'est tenue par visioconférence, il a affirmé que la question palestinienne demeure en tête des préoccupations du Maroc, ajoutant que le Royaume est résolu à continuer à soutenir le peuple palestinien pour sortir de cette crise le plus vite possible.

Le Maroc va insister, dans son intervention hier (lundi) au nom du groupe arabe devant la 74ème assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé, sur l'impératif d'établir un couloir sécurisé pour acheminer les aides humanitaires vers le peuple palestinien, a-t-il souligné.

Le ministre a ensuite salué les recommandations du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Santé relatives à l'octroi d'un soutien financier au profit des services de la santé dans les territoires pa-

lestiniens pour subvenir à leurs besoins urgents.

Le responsable marocain a, par ailleurs, loué les efforts menés par les pays arabes ainsi que les mesures préventives qu'ils ont prises pour atténuer l'impact du coronavirus.

La 55ème session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé s'est penchée sur l'examen de nombre de questions, dont l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le système de la santé au niveau des pays arabes et la fourniture d'un soutien humanitaire et en matière de santé aux Palestiniens à la suite de l'agression des forces de l'occupation israélienne.

La réunion a également discuté de la mise en oeuvre du projet du budget arabe de la santé, en coopération avec le Bureau régional du Fonds des Nations unies pour la population pour les pays arabes, et qui tend à établir un plan pour développer, renforcer et protéger le système de santé des pays arabes, à renforcer les budgets des départements de la santé des Etats membres, dont les dépenses d'équipement de protection individuelle.

# Participation marocaine aux travaux du PAP

*Ouverture hier à Johannesburg de la quatrième session de la cinquième législature du Parlement panafricain*

Le Parlement panafricain (PAP) a ouvert, hier à Johannesburg, les travaux de la quatrième session ordinaire de sa cinquième législature, en présence de délégations parlementaires des pays africains, dont celle du Maroc.

La cérémonie officielle du début des travaux s'est tenue en présence de Fortune Charumbira, président par intérim du PAP, et de plusieurs ambassadeurs.

S'exprimant à cette occasion, ce dernier a déclaré que cette session est spéciale car elle se tient dans un contexte particulier et doit inaugurer un nouveau leadership africain.

L'élection du nouveau Bureau du PAP doit favoriser la bonne gouvernance et positionner le Parlement comme une institution panafricaine efficace, citoyenne, transparente et responsable qui a à cœur les préoccupations et les aspirations des Africains, a-t-il dit.

Au début des travaux, 120 nouveaux délégués de différents pays ont ainsi été assermentés en tant que membres du PAP, après des élections dans un certain nombre d'Etats africains et la rotation au sein des délégations.

Les travaux de cette 4ème session du PAP, qui se tient sous

le thème «Année des arts, de la culture et du patrimoine: leviers pour construire l'Afrique que nous voulons», connaîtront leur point d'orgue jeudi prochain avec l'élection du président du Parlement panafricain et des membres du nouveau Bureau qui prendra le relais de la cinquième législature.

A l'ordre du jour de cette nouvelle session ordinaire figurent également l'examen et l'adoption de plusieurs rapports des Comités permanents. Le rapport d'activité du PAP ainsi que les discussions sur le budget et les modifications du règlement intérieur de l'institution occuperont également une place centrale.

Le Parlement panafricain, qui est l'un des organes de l'Union africaine, est composé de cinq membres par Etat-membre ayant ratifié le protocole qui l'établit, dont au moins une femme par Etat membre et doit refléter la diversité des opinions politiques représentées dans leur propre Parlement national.

Le PAP, qui ne s'était pas réuni depuis octobre 2019 en raison de la pandémie de Covid-19, tient au moins deux sessions ordinaires pendant une période de douze mois.

# Réinventer l'avenir pour chaque enfant

*Thème de la campagne lancée par le système des Nations unies au Maroc à l'occasion du 75ème anniversaire de l'UNICEF*

Le système des Nations unies au Maroc lance aujourd'hui la campagne "Réinventer l'avenir pour chaque enfant", à l'occasion du 75ème anniversaire de l'UNICEF et de la Journée nationale de l'enfant.

"C'est un moment fort de plaidoyer collectif pour que chaque enfant aujourd'hui et demain puisse jouir équitablement de tous ses droits", souligne l'UNICEF-Maroc dans un communiqué lundi.

Menée à un moment aussi urgent et critique, celui de la crise de Covid-19 avec ses multiples impacts sur les droits de l'enfant, cette campagne est tournée vers l'avenir pour renforcer notre mobilisation commune et protéger les droits de chaque enfant, indique la même source.

Tout en capitalisant sur les nombreux acquis des droits de l'enfant au Maroc, la campagne offre l'opportunité d'envisager leur avenir à la lumière des opportunités mais aussi des défis globaux émergents qui n'épargnent aucun pays, que ce soit en matière d'éducation, de santé, de protection ou de participation", explique la coordinatrice résidente des Nations unies au Maroc, Sylvia Lopez-Ekra.

Pour sa part, la représentante de l'UNICEF-Maroc, Giovanna Barberis, a souligné qu'"au Maroc, cette opération portée par l'ensemble du Système des Nations unies sera marquée par le soutien et l'engagement de différents partenaires nationaux dans l'objectif de donner la voix aux enfants et favoriser un débat

autour de leurs droits pour réinventer l'avenir pour chacun d'entre eux".

Selon les organisateurs, la campagne connaîtra, dans un deuxième temps et à partir du mois de juin, l'organisation d'une série de rendez-vous autour de thématiques prioritaires en connexion avec les droits de l'enfant, telles que la rareté de l'eau, la parentalité positive, les compétences du 21ème siècle pour les adolescents et jeunes, la santé mentale chez les adolescents, la pauvreté multidimensionnelle et la protection sociale de l'enfant.

Ces rencontres, poursuit le communiqué, connaîtront la participation d'experts nationaux et internationaux et donneront la voix aux enfants et adolescents eux-mêmes pour partager leur



propre lecture de chaque défi, notant que la campagne sera clôturée le 20 novembre prochain à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant.

A l'occasion de son 75ème anniversaire, l'UNICEF affirme s'appuyer sur les réalisations passées pour atteindre ces enfants et améliorer leurs perspectives dans la vie.

En 2021, l'UNICEF continuera d'être constamment en ac-

tion dans 191 pays et territoires, aidant des millions de filles et de garçons à survivre et à s'épanouir dans une vie adulte saine et productive.

En commémorant son anniversaire de trois quarts de siècle, l'UNICEF réitère son engagement auprès des enfants et de ses partenaires pour relever les nouveaux défis de la sortie de la pandémie et aller de l'avant avec une impulsion positive.



## La Biélorussie dérouté un vol Ryanair pour arrêter un opposant qui se trouvait à bord



Des agents des services de sécurité biélorusses (KGB) sont soupçonnés de s'être trouvés dans l'avion de Ryanair détourné par les autorités biélorusses, qui ont arrêté un opposant présent à bord, a affirmé lundi le patron de la compagnie aérienne irlandaise, Michael O'Leary. Comme le gouvernement irlandais, M. O'Leary a dénoncé un acte de "piraterie" soutenu par le Bélarus. "Il apparaît que l'intention des autorités était

de faire sortir un journaliste et la personne qui voyageait avec lui", a-t-il expliqué sur la radio irlandaise Newstalk. "Nous pensons que des agents du KGB ont été débarqués à l'aéroport également", a-t-il ajouté, évoquant un incident "très effrayant" pour les passagers et l'équipage. "Je pense que c'est la première fois que cela arrive à une compagnie aérienne européenne".

Roman Protassevitch, 26 ans, ancien rédacteur en chef de l'influent média d'opposition biélorusse Nexta,

a été interpellé dimanche après-midi à la suite de l'atterrissage d'urgence à l'aéroport de Minsk de l'avion, à la suite d'une fausse alerte à la bombe.

En début de soirée, l'appareil qui reliait la Grèce à la Lituanie, un pays balte membre de l'Union européenne, a pu reprendre son vol, sans M. Protassevitch. "C'était effectivement de la piraterie aérienne, sanctionnée par l'Etat", a déclaré le chef de la diplomatie irlandaise, Simon Coveney, sur la radio-télévision publique irlandaise

RTE. "C'était une compagnie aérienne irlandaise, un avion enregistré en Pologne, plein de ressortissants de l'EU, voyageant entre deux capitales de l'UE", a-t-il poursuivi. "Nous ne pouvons permettre à cet incident de se produire avec des avertissements ou de forts communiqués de presse" comme réponse, a-t-il ajouté, appelant à des "sanctions".

Réunis en sommet à Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE doivent examiner lundi soir de

nouvelles sanctions contre le régime autoritaire de Minsk en réaction à ce détournement. Une centaine de responsables biélorusses, dont le président Alexandre Loukachenko, sont déjà sous sanctions européennes en raison des atteintes aux droits humains dans cette ex-république soviétique.

La Lituanie et la Lettonie ont appelé les vols internationaux à ne plus passer par l'espace aérien biélorusse.

La cheffe de file de l'opposition biélorusse Svetlana Tikhonovskaïa a demandé sur RTE l'ouverture "immédiate" d'une "enquête internationale". Selon elle, "l'escalade de la violence au Bélarus est le résultat de l'impunité, nous devons donc mettre beaucoup de pression sur le régime". "Il faut des actes, pas des mots. Les simples paroles de condamnation ne suffisent pas", a insisté Franak Viacorka, journaliste et ami de Roman Protassevitch, sur la BBC. Il a confié que ce dernier lui avait fait part d'inquiétudes avant son départ à l'aéroport d'Athènes, où il s'était dit suivi. "Je ne peux imaginer ce qui est en train de lui arriver en ce moment", a-t-il ajouté. "Sa petite amie a été arrêtée avec lui. Elle est citoyenne russe (...). Ils vont se venger, les punir tous les deux".

De son côté, le Royaume-Uni, qui n'est plus membre de l'UE, "se coordonne avec ses alliés", a indiqué sur la BBC la secrétaire d'Etat chargée des Entreprises, Anne-Marie Trevelyan. Le chef de la diplomatie britannique, Dominic Raab, avait averti dimanche de "graves conséquences" à la suite du détournement de l'avion de ligne.

## La liste des pays sans restrictions pour l'entrée dans l'UE fixée le 9 juin

Les Etats-membres de l'UE doivent établir d'ici au 9 juin la liste des pays extra-européens dont les ressortissants pourront entrer librement dans l'espace européen, a déclaré dimanche le chef de la diplomatie française. "L'objectif c'est d'avoir le 9 juin cette liste, donc c'est très vite", a déclaré Jean-Yves Le Drian dans l'émission "Le Grand Jury" des médias RTL, Le Figaro et LCI. Cette catégorie "vert" permettra de venir en Europe "sans aucune difficulté sauf des contrôles sanitaires minimum", a-t-il dit sans plus de précisions.

S'y ajoutent une "liste orange" qui recensera les pays dont les ressortissants devront avoir reçu un

"vaccin reconnu" par l'UE et une "liste rouge" aux "contraintes extrêmement fermes" en raison de la circulation des variants du Covid-19, a ajouté le ministre français des Affaires étrangères. Cette dernière liste inclut actuellement le Brésil, l'Argentine et l'Inde.

A l'approche de la saison touristique estivale, les 27 se sont mis d'accord mercredi pour permettre l'entrée dans l'UE aux voyageurs de pays tiers ayant reçu les doses nécessaires de vaccins anti-Covid autorisés au niveau européen.

L'UE a fermé ses frontières extérieures en mars 2020 pour les voyages "non essentiels" et va donc établir à partir de juin une liste restreinte, révisée régulièrement, de

pays tiers dont les résidents -vaccinés ou non- peuvent entrer dans l'Union.

La France réfléchit à des mesures plus restrictives pour les voyageurs en provenance du Royaume-Uni en raison de la circulation du variant indien du Covid-19 dans ce pays, a concédé Jean-Yves Le Drian. "Le variant indien au Royaume-Uni est en train de poser des problèmes, des interrogations. Nous sommes très vigilants", a-t-il relevé. "Ce ne sera pas un traitement rouge si on doit le faire, ce sera un traitement intermédiaire (orange) mais il n'est pas exclu que l'on puisse avoir des mesures sanitaires un peu plus fortes", a-t-il dit.

En raison de la propagation du



virant indien, l'Allemagne impose depuis dimanche aux voyageurs arrivant du Royaume-Uni une période

d'isolement de deux semaines, qui ne pourra être raccourcie même si le test Covid est négatif.



# “Tous les voyants au rouge en Algérie”



Le Parti des Travailleurs (PT), l'une des principales formations de l'opposition en Algérie, a mis en garde contre les conséquences de situation politique et socioéconomique qui prévaut dans le pays, relevant que "tous les voyants sont au rouge et dans tous les secteurs".

La crise politique que vit le pays "est une résultante de la stratégie de fuite en avant du pouvoir qui veut imposer le sauvetage du système politique déliquéscent", hérité du parti unique, a dit la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune en présidant une réunion du bureau politique du PT.

Tout en tirant la sonnette d'alarme, Mme Hanoune a relevé que la crise politique et sociale s'aggrave et s'exprime à travers des manifestations sociales multiformes, violentes, propres au climat d'étouffement et d'effritement du tissu social pour cause d'absence

d'horizons et de perspectives tangibles, a-t-elle ajouté.

Il s'agit d'un état des lieux "préoccupant" qui s'est confirmé, selon l'oratrice, durant le mois de ramadan qui a révélé "l'ampleur de la paupérisation, le recul de la consommation, la dégradation, chaque jour davantage, du pouvoir d'achat au moment où la majorité du peuple algérien connaît, actuellement, une vie marquée par des privations tous azimuts". Elle s'est par ailleurs déclarée "très inquiète" par la répression des marches populaires et des marches des étudiants ainsi que les arrestations par centaines et les condamnations par dizaines chaque jour, a-t-elle dénoncé.

La SG du PT a rappelé le cas de la semaine dernière quand 44 peines à la prison ferme ont été prononcées en une seule journée à travers plusieurs wilayas "comme si la justice était devenue une machine de répression et de persécution". "Hier,

vendredi 21 mai, nous avons assisté à des scènes dignes d'un pays en guerre ou en état de siège. Les interpellations se comptabilisaient par centaines (...). Cette folle expédition punitive vise également des journalistes à l'effet de dissimuler la vérité sur ces dérives", regrette-t-elle. "Cela dénote, selon elle, l'existence de listes de personnes ciblées et rappelle la chasse aux sorcières du macarthysme qui visait les sympathisants du communisme aux USA, le siècle dernier".

Considérant que la répression touche tous les soutiens de la dynamique révolutionnaire en Algérie, elle s'est interrogée sur les raisons de "la violence policière horrible qui a atteint des proportions effrayantes", relevant qu'elle traduit une "panique dangereuse chez le pouvoir qui peut engendrer une situation incontrôlable".

La criminalisation et la judiciarisation de l'activité politique et de la

profession de journaliste sont érigées en mode de fonctionnement de la chose politique, a-t-elle fait observer. Et de poursuivre: "Il est certain à présent, à travers les rapports du Haut-Commissariat des droits de l'Homme de l'ONU et des ONG internationales que ce processus dangereux constitue un péril pour la souveraineté nationale et fait encourir au pays le spectre des spoliations économiques, diplomatiques et même militaires".

A ces dérives, enjoint-elle, "s'ajoute l'instrumentalisation des médias publics à l'effet de diaboliser toute doctrine politique opposée aux positions officielles du pouvoir et pour déverser une propagande éhontée et grotesque", notant que "les médias publics sont devenus le monopole exclusif du pouvoir et de ses relais".

Louisa Hanoune a dans ce sens dénoncé le parti pris de la radio algérienne qui autorise, selon ses

dières, les attaques en règle contre les partis qui ont choisi de boycotter les législatives du 12 juin.

La SG du PT a critiqué, en outre, certaines dispositions du projet de la loi de finances complémentaire pour 2021, estimant que le texte n'est pas de nature à relancer l'économie nationale ou corriger les dysfonctionnements.

Si ce projet est adopté, c'est le contenu social de l'Etat qui en prendra un coup, a-t-elle averti, soutenant que la suppression des subventions est une déclaration de guerre contre la majorité du peuple, et qui accélérera le rythme de la récession, ce qui poussera le pays au "chaos et la somalisation". Elle a, par ailleurs, rappelé l'agression sauvage contre les enseignantes à Bordj-Badjj-Mokhtar, imputant la responsabilité de cette dérive aux autorités. Elle a dénoncé l'instrumentalisation de la religion contre les femmes travailleuses.

## La Turquie arrête un artificier de l'EI recherché par les Etats-Unis



Les autorités turques ont arrêté un homme qu'elles accusent d'être un artificier du groupe Etat islamique (EI) et qui était recherché par les Etats-Unis. Mustafa Abdulwahab Mahmoud, né en 1999 en Egypte, a été interpellé avec trois complices présumés à Istanbul où il se trouvait après avoir fui la Syrie en transitant par l'Egypte, a indiqué la chaîne de télévision étatique turque TRT.

Un procureur a par ailleurs rédigé un acte d'accusation dans lequel il réclame jusqu'à 22 ans et demi de prison contre le suspect pour "appartenance et administration d'un

groupe terroriste".

Selon la TRT, l'homme interpellé est un expert en fabrication de bombes artisanales et ceintures explosives et planifiait des attaques en Turquie, y compris contre des intérêts américains. Il partageait en outre son savoir-faire sur Internet avec des aspirants jihadistes se trouvant dans d'autres pays.

Les services de renseignement américains, qui suivaient l'artificier à la trace, ont partagé des informations avec les autorités turques qui ont permis de procéder à son arrestation, selon le média turc.

Autrefois accusée de laisser les ji-

hadistes transiter librement sur son territoire, la Turquie a intensifié la lutte contre l'EI, qui a organisé des attaques meurtrières dans le pays, notamment une fusillade dans une discothèque d'Istanbul qui a fait 39 morts en 2017.

Les autorités turques arrêtent régulièrement des membres présumés de l'EI, dont certains se sont installés en Turquie après l'effondrement du "califat" autoproclamé de l'EI en 2019.

Début mai, Ankara a ainsi annoncé l'arrestation d'un haut responsable de l'EI présenté comme le bras droit de son ancien chef Abou Bakr al-Baghdadi.

## Mise en service à l'aéroport Mohammed V d'un nouveau terminal dédié aux vols intérieurs

L'Office national des aéroports (ONDA) a annoncé la mise en service, vendredi, d'un nouveau terminal dédié aux vols intérieurs à l'aéroport Casablanca Mohammed V.

D'un investissement de l'ordre de 95,25 millions de dirhams (MDH), cette nouvelle infrastructure s'inscrit dans le cadre "d'un projet plus large visant l'extension de l'aéroport Casablanca Mohammed V, à travers la construction d'une zone centrale sur trois niveaux, située entre les deux terminaux I et II, et qui a pour objectif de mettre en place une zone arrivée commune au terminal 1 et au terminal 2", indique l'Office dans un communiqué.

Alliant confort et convivialité, ce nouveau terminal, qui s'étend sur une superficie globale de 5.700 m<sup>2</sup>, offre un cadre agréable pour les passagers des vols intérieurs et ceux en correspondance (les passagers des vols intérieurs en transit pour un vol national ou international et vice versa), rapporte la MAP. Il est doté des technologies les plus récentes et des équipements les plus modernes.

La réalisation de ce terminal a pour objectifs la séparation des flux des passagers des vols internationaux et intérieurs, l'amélioration de l'expérience du passager des vols intérieurs en offrant des espaces alliant confort et qualité de service, et l'augmentation de la capacité d'accueil des passagers des vols intérieurs, indique l'ONDA.

Avec cette nouvelle configuration, les passagers des vols intérieurs, après avoir effectué les formalités d'enregistrement au Terminal 1, peuvent rejoindre le nouveau Terminal pour les formalités d'inspection filtrage et d'embarquement.

L'aéroport Casablanca Mohammed V offre 169 fréquences hebdomadaires reliant la ville de Casablanca à 13 destinations nationales, opérées par Royal Air Maroc et Air Arabia. L'aéroport a accueilli 1.123.477 passagers en 2019 avec une hausse de 8,71% par rapport à 2018. En 2020, le trafic intérieur de l'aéroport a accusé une baisse de l'ordre de 64,62% par rapport à l'année 2019, sous l'effet de la crise sanitaire de Covid-19.

## Envolée des prix des fruits et du poisson

L'indice des prix à la consommation (IPC) poursuit sa tendance haussière pour le quatrième mois consécutif, selon les données publiées récemment par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Après les hausses enregistrées au cours des mois de janvier (0,1%), février (0,1%) et mars (0,2%) derniers, l'IPC du mois d'avril s'est inscrit en hausse de 1,2% par rapport au mois précédent.

Cette nouvelle hausse résulte de l'augmentation de l'indice des produits alimentaires et de l'indice des produits non alimentaires qui ont respectivement progressé de 3,0% et de 0,1%, selon une note d'information du Haut-commissariat au plan relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'avril 2021.

Pour rappel, la hausse observée au cours du mois précédent (mars) résultait de l'accroissement de 0,3% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Rappelons également que l'évolution enregistrée un mois plus tôt (février) avait été, quant à elle, attribuée à la hausse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires et de la baisse de 0,1% de l'indice des produits alimentaires.

Dans sa note d'information relative à l'IPC du mois d'avril, l'institution publique indique que les hausses des produits alimentaires observées entre mars et avril 2021 ont concerné principalement les «Fruits» (16,1%), les «Poissons et fruits de mer» (7,4%), les «Légumes» (4,4%), les «Viandes» (2,9%), le «Lait, fromage et œufs» (0,6%) et les «Huiles et graisses» (0,2%).

En ce qui concerne les produits non alimentaires, la même source note que la variation a concerné principalement la baisse des prix des «Carburants» (0,9%), soulignant-



A titre de comparaison, les hausses des produits alimentaires observées entre février et mars 2021 avaient concerné principalement les «Fruits» (1,6%), les «Huiles et graisses» (0,9%), les «Légumes» (0,4%) et les «Viandes» (0,3%).

Dans une note publiée à cette période, le Haut-commissariat annonçait, en revanche, avoir observé une diminution des prix pour les «Poissons et fruits de mer» (1,4%) et pour le «Café, thé et cacao» (0,3%). Alors que dans le registre des produits non alimentaires, il avait relevé une hausse des prix principalement au niveau des «car-

burants» (2,5%).

Des statistiques relatives au mois d'avril dernier, il ressort en outre que les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Al Hoceima (2,6%), à Oujda (2,1%), à Fès (1,7%), à Guelmim et Béni Mellal (1,5%), à Tanger et Safi (1,4%), à Rabat et Laâyoune (1,2%) et à Kénitra et Marrakech (1,0%).

Un mois plus tôt, les hausses les plus importantes de l'IPC étaient enregistrées à Béni Mellal (0,9%), à Fès et Dakhla (0,8%), à Kénitra, Tétouan et Safi (0,5%), à Marrakech et Laâyoune (0,4%) et à Meknès, Tanger, Settat et Al Hoceima (0,3%). Alors qu'une baisse avait été observée à Oujda (0,1%).

Dans sa note d'avril, le Haut-commissariat a annoncé que, «comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,4% au cours du mois d'avril 2021, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,4% et de celui des produits non alimentaires de 2,2%».

Pour les produits non alimentaires, le constat est que les variations vont d'une baisse de 0,1% pour la «Communication» à une hausse de 9,5% pour le «Transport», a poursuivi le HCP.

Il en déduit que «l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois d'avril 2021 une hausse de 0,3% par rapport au mois de mars 2021 et de 0,9% par rapport au mois d'avril 2020».

Comparé au mois de mars de l'année écoulée, l'IPC du mois de mars dernier avait enregistré une hausse de 0,1% suite à la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 1,4% et la baisse de celui des produits alimentaires de 1,8%. En parallèle, pour les produits non alimentaires, les variations allaient d'une baisse de 0,1% pour la «Communication» à une hausse de 5,0% pour le «Transport».

Pour le HCP, l'indicateur d'inflation sous-jacente indiquait une hausse de 0,1% par rapport au mois de février 2021 et de 0,7% par rapport au mois de mars 2020.

Alain Bouithy



L'IPC en hausse pour le quatrième mois d'affilée

## Hausse de la production de l'énergie électrique au premier trimestre



La production de l'énergie électrique s'est accrue de 0,7% au terme du premier trimestre 2021, après un recul de 2,2% à fin février 2021 et de 3,1% à fin mars 2020, indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cette évolution est attribuable à la hausse de la production privée de 3% et de l'apport des tiers nationaux de 13,2%, atténuée par la baisse de la production de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) de 6% et de celle des énergies renouvelables, relatives à la loi 13-09, de 4%, précise la DEPF dans sa note de conjoncture de mai.

Pour le seul mois de mars 2021, la production de l'énergie électrique s'est

améliorée de 6,7% comparativement au mois de mars 2020, fait savoir la même source. Compte tenu d'une hausse du volume de l'énergie nette appelée de 0,1%, le volume importé de l'énergie électrique s'est replié de 31% à fin mars 2021, après une hausse de 99,3% un an auparavant, et celui de l'énergie exportée s'est amélioré de 9,2%, après un repli de 67,3%.

Quant à la consommation de l'énergie électrique, elle a reculé de 1% à fin mars 2021, après un retrait de 1,9% à fin février 2021 et une hausse de 1,7% au T1-2020. Cette évolution s'explique par le recul de la consommation de l'énergie de basse tension de 4,7%, atténué par la légère augmentation des ventes de l'énergie de "très haute, haute et moyenne tension" de 0,3%, après +4,7% et +0,7% respectivement un an auparavant.



## Marsa Maroc améliore son chiffre d'affaires consolidé au premier trimestre

Le chiffre d'affaires consolidé de Marsa Maroc s'est établi à 815 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2021, en hausse de 6% par rapport à celui réalisé une année auparavant.

Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, l'opérateur portuaire fait état d'un trafic global traité de 10,9 millions de tonnes (MT), en hausse de 10% par rapport à fin mars 2020, dont 1,8 MT réalisé par la filiale Tanger Alliance qui a démarré son activité le 1er janvier 2021.

Ce niveau d'activité résulte de la progression du trafic conteneurisé domestique de 0,4% à 271.000 EVP (Equivalent vingt pieds), dont 12.000 EVP réalisés par Tanger Alliance, indique la même source, notant que le trafic transbordement réalisé par la filiale Tanger Alliance pendant ses 3 premiers mois d'activité s'élève

à 155.000 EVP.

Le trafic de vrac et conventionnel a reculé, quant à lui, de 9,6% à 6,5 MT, justifié principalement par la baisse des trafics des hydrocarbures, du charbon et des produits sidérurgiques, non impactés au T1-2020 par la crise du Covid-19.

Le communiqué fait, en outre, savoir que les investissements consolidés engagés par le groupe à fin mars 2021 se sont élevés à 60 MDH, contre 38 MDH à la même période de 2020. L'endettement net du groupe a atteint, quant à lui, 1,49 milliard de dirhams (MMDH), composé de 2,856 MMDH de dettes de financement et 1,365 MMDH de disponibilités. Les dettes de financement ont augmenté suite au tirage de 1,254 MMDH, effectué par la filiale Tanger Alliance sur son crédit long terme.

# La solvabilité des entreprises, un sujet majeur à traiter de manière urgente

Le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a appelé, vendredi dernier à Rabat, à accompagner les entreprises qui souffrent du problème de la solvabilité et nécessitent une restructuration financière.

"La solvabilité des entreprises est aujourd'hui une problématique cruciale. Notre action doit absolument se concentrer sur les opérateurs nécessitant une restructuration financière, parce qu'il est autant de notre devoir de sauver des entreprises que d'en créer de nouvelles", a dit M. Alj lors d'une session de travail avec le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, tenue dans le cadre du mécanisme de travail commun CGEM-gouvernement, lequel a été adopté en 2012 et mis à jour en 2020.

La crise induite par la pandé-

mie du nouveau coronavirus (Covid-19) a été "dévastatrice" pour le tissu économique national, a-t-il noté, estimant que la solvabilité des entreprises et la sauvegarde de l'emploi sont deux sujets majeurs, à aborder de manière urgente, rapporte la MAP.

En effet, pour gérer leur trésorerie et survivre aux conséquences de la baisse voire d'un arrêt total d'activité, les opérateurs économiques, notamment les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), ont fait appel à la dette et ce, dans l'attente d'une reprise d'activité normale, a fait remarquer M. Alj.

Or, la reprise effective n'a pas été au rendez-vous et les entreprises se trouvent aujourd'hui surendettées, particulièrement celles opérant dans des secteurs comme le tourisme et son écosystème, les industries culturelles et créatives, la restauration et bien d'autres, a-t-il relevé.

Quelques secteurs comme le tourisme et l'événementiel ont besoin de visibilité sur la reprise de leur activité, qui se fera bien évidemment dans le respect des mesures sanitaires, a fait savoir le président de la CGEM.

Parallèlement, il a noté que la situation sociale est également un vrai sujet. "Le problème de défaillance des entreprises conduit automatiquement à des licenciements. Les derniers chiffres de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) indiquent 420.000 pertes d'emplois. L'ampleur de l'impact



social est donc bien plus important que ce que nous observons", a poursuivi M. Alj.

"A ce sujet, je tiens à rappeler que nos engagements dans le cadre de l'accord social ont été chiffrés et réalisés. Nous sommes en attente que les engagements pris par le gouvernement et les syndicats soient aussi déployés", a-t-il ajouté.

Ceci étant dit, cette période de crise a été marquée par de belles choses, a estimé le patron des patrons. "D'abord l'anticipation, la réactivité et le pragmatisme avec lesquels le Maroc a géré la crise sanitaire, notamment la campagne de vaccination exemplaire, sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi. Une gestion qui a été saluée à

l'échelle internationale !".

M. Alj a, en outre, souligné que la généralisation de la protection sociale représente aussi une véritable révolution sociale et sociétale. Ce chantier Royal est un levier pour l'intégration du secteur informel dans le tissu économique national, de manière à préserver les droits et la dignité des citoyens les plus vulnérables.

Par ailleurs, il a affirmé que le Fonds Mohammed VI pour l'investissement est prévu prochainement, est l'une des réponses majeures aux attentes des entreprises pour la relance.

"La Covid-19 a aussi révélé la résilience et la capacité d'adaptation de notre industrie nationale.

En effet, plusieurs secteurs se sont complètement réinventés et sont aujourd'hui prêts à saisir les opportunités qui se présentent, notamment celles liées à la redéfinition des chaînes de valeur mondiales", a fait valoir M. Alj, jugeant que c'est pour toutes ces raisons qu'il faut continuer à développer l'industrie nationale pour qu'elle s'érige en une réelle locomotive pour l'économie marocaine.

"Nous sommes à un moment crucial et décisif de l'histoire de notre économie. Un engagement total, régulier et emprunt d'un esprit de partenariat et de concertation est indispensable pour sortir notre économie de cette crise inédite", a-t-il conclu.



**La CGEM plaide pour les entreprises nécessitant une restructuration financière**

# Les levées brutes du Trésor en hausse à fin avril

Les levées brutes du Trésor se sont accrues, en glissement annuel, de 21,1% à 48,8 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de 2021, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette hausse a concerné, particulièrement, le volume levé en maturités moyennes qui a plus que doublé pour atteindre 25,1 MMDH, prédominant les levées à hauteur de 51,4% après 28% l'année précédente, précise la DEPF dans sa note de conjoncture du mois de mai. Le volume souscrit des ma-

turités courtes s'est raffermi de 14,7% à 7,7 MMDH, soit 15,8% des levées, ajoute la même source, notant qu'en revanche, le volume levé en maturités longues a reculé de 28,2% à 16 MMDH, représentant 32,8% des levées.

De leur côté, les remboursements du Trésor ont augmenté, par rapport à fin avril 2020, de 47,3% pour atteindre 33,6 MMDH à fin avril 2021. Ainsi, les levées nettes du Trésor se sont établies à 15,2 MMDH, toutefois, en baisse de 13%.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des

bons du Trésor émis par adjudication s'est situé à 615,9 MMDH à fin avril 2021, enregistrant une hausse de 0,4% par rapport à fin mars 2021 et de 2,5% par rapport à fin décembre 2020. La structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues quoique leur part ait légèrement reculé d'un point à 57,5%, devant les maturités moyennes dont la part s'est appréciée de 1,4 point à 37,4%. La part des maturités courtes, quant à elle, demeure faible (5,1% après 5,5% à fin décembre 2020).

S'agissant du volume des soumissions, il

a atteint 123,9 MMDH, en hausse de 36,3% par rapport à fin avril 2020. Le volume soumissionné des maturités moyennes a plus que doublé pour atteindre 67,2 MMDH, canalisant 54,3% du volume des soumissions après 35,4% l'année précédente.

Pour sa part, celui des maturités courtes s'est apprécié de 83,3% pour s'élever à 35 MMDH, représentant 28,2% du volume des soumissions. En revanche, celui des maturités longues a reculé de 45,4% à 21,7 MMDH, soit 17,5% du volume des soumissions.

# “Comme un musulman en France” Ismaël Saïdi raconte une jeunesse en quête d'identité

*L'artiste confirme son talent de  
manier avec brio aussi bien la  
plume que la caméra*

On le connaît pour avoir écrit et mis en scène la pièce “Djihad”, grand succès public considéré comme un outil de prévention de la radicalisation. Depuis, Ismaël Saïdi, ancien policier belge converti en artiste, scénariste, producteur et réalisateur est devenu un phénomène médiatique. La pertinence de son spectacle tragi-comique, mettant en scène l’odyssée catastrophique de trois musulmans qui quittent la Belgique vers la Syrie pour combattre aux côtés de djihadistes, trois bras cassés dont on découvre le passé et les blessures cachées, tout au long du voyage, lui a valu un label d’intérêt public octroyé par le ministère de l’Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d’un plan contre le radicalisme à l’école. Elle a également été recommandée en France par le Plan national de prévention de la radicalisation.

Initialement interdite de publicité dans le métro en raison de son titre provocateur, «Djihad» a finalement fait un tabac après plusieurs représentations en Belgique. Elle est souvent jouée devant des jeunes du primaire et du secondaire et à la fin des représentations, les spectateurs peuvent débattre avec l’auteur de la pièce pour permettre aux plus jeunes de mieux décoder les mécanismes favorisant le regain de tension et le repli communautaire. Des débats si intenses et surprenants que l’auteur a décidé d’en compiler la quintessence dans un livre intitulé «Comme un musulman en France», publié chez «Autrement».

Ismaël Saïdi sait de quoi il parle: musulman pratiquant, il a vu croître le communautarisme depuis trois décennies, que ce soit en Belgique ou en France. Alors, inlassablement, il s’est donné pour mission de faire tomber les barrières, d’aller à la rencontre des

uns et des autres, dans des lieux divers et variés. «Dans des collèges, des lycées, des prisons, des salles de fêtes, je prolonge la représentation par un dialogue avec le public», explique-t-il. «Lors de ces milliers de conversations, j’en ai entendu de toutes les couleurs: un véritable arc-en-ciel de craintes, de méfiance, de préjugés, tant chez des musulmans que chez des non-musulmans, dans les deux sens», ajoute l’artiste. Et de poursuivre: «Parce que moi, musulman né en Belgique de parents marocains, je suis convaincu que ce qui compte, c’est avant tout de se parler et de s’écouter, j’ai choisi de susciter la parole, de répondre quand je le pouvais, de partager mes hésitations, parfois. Ces échanges, les voici dans mon livre. Cette France de mille nuances, défiances et croyances, en voici le pouls».

Dans ce livre, il n’est pas question de revenir sur son parcours telle une autobiographie, mais Ismaël Saïdi ra-



conte néanmoins son enfance dans la banlieue de Bruxelles, celle d’un gamin attachant et futé qui trouve un moyen pour obtenir la protection des caïds du collège: écrire leurs rédactions et résoudre leurs équations... Un parcours guidé par un appétit de connaissance qui ne le quitte pas, aujourd’hui adulte, avec une volonté de rendre à présent cette main tendue qu’il a saisie à différents moments de sa vie. Aider les musulmans, et notamment les jeunes, à sortir de «la posture victimaire» dans laquelle beaucoup s’enferment, c’est aujourd’hui son principal défi. «Mon problème, ce sont les jeunes à qui l’on apprend dès l’enfance qu’ils sont des victimes, que la société ne veut pas d’eux, que la France est un pays raciste. On construit leur victimisation. On leur met des barrières», souligne-t-il dans une déclaration à nos confrères de «L’opinion.fr». «Ce ne sont pas les ghettos physiques qui sont fondamen-

taux. Il suffit de prendre le RER pour en sortir! Le plus difficile, c’est de sortir de ses propres peurs. C’est s’extraitre du ghetto mental qui est compliqué», précise le cinéaste qui se décrit comme une «lasagne identitaire» qui a toujours refusé de se laisser enfermer dans une catégorie, qu’elle soit religieuse ou sociale. «J’ai toujours pensé que notre identité était un genre de lasagnes, formée de plusieurs couches...», dit-il. «Ainsi, la lasagne identitaire que je suis est composée d’une couche de Belgique, une couche du Maroc, une couche d’islam, une autre de “judéo-chrétienté”, une autre encore de laïcité et de beaucoup d’épices», explique Ismaël Saïdi. «Et parmi ces épices, il y avait de la Cabu, une épice qui a relevé mon goût pour l’humour, les croquis, la satire. Une épice qui a façonné l’être que je suis. Et cette épice venait d’être éparpillée par le souffle d’un canon» lors des attentats perpétrés contre la rédaction de Charlie Hebdo, conclut l’artiste.

Rappelons enfin qu’Ismaël Saïdi est né le 20 septembre 1976 en Belgique et a grandi à Schaarbeek, près de Molenbeek à Bruxelles. Diplômé en relations publiques de l’Université de Bruxelles, et en sciences sociales de l’Université catholique de Louvain, il a travaillé au sein de la police belge mais a aussitôt abandonné sa carrière pour se consacrer à sa passion première: le cinéma. «En fait, je n’ai pas laissé tomber mes diplômes. Ceux-ci étaient nécessaires pour me permettre de devenir cinéaste. On ne fait du cinéma que quand on a des choses à dire. Lesquelles viennent de l’expérience, de la vie mais aussi des études que l’on a faites. Donc, pour moi, c’était une suite logique», confie à Libé cet originaire de Tanger, optimiste et humaniste impénitent.

Mehdi Ouassat

## Extrait

“Dans le ghetto communautaire, tout est bon pour scinder et creuser le fossé. Et tout est bon pour repérer la brebis galeuse qui veut sortir du rang.

Aussi, dire “bonjour” dans notre propre langue, à savoir le français pour nous qui vivons dans un espace francophone, était devenu exclu car on en avait fait la langue du “mécraint”. Il fallait, pour se différencier et faire partie du groupe, dire bonjour de la même manière que le Prophète le faisait.

Et d’après les écrits, il disait “Salam Alaykoum wa rahmatoullah”, ce qui signifie “Que la paix soit sur vous ainsi que la miséricorde de Dieu”.

Bien sûr, personne ne s’est dit que s’il saluait en arabe, c’est parce qu’il était arabophone et que, s’il avait été russe, il l’aurait sûrement fait en russe. Personne ne s’est dit non plus que, dans les pays du Maghreb, on se salue en disant “Sbah el kheir”, qui signifie “que ce matin vous soit plein de bonnes choses”, ou qu’en Indonésie, le plus grand pays musulman au monde, on dit “Salamat Pagi”, qui veut dire à peu près la même chose. Bref, aucune notion religieuse dans le fait de se dire bonjour ou de se serrer la main.

Sauf en France ou en Belgique: la religion et le communautarisme qui en ont découlé se sont enracinés bien plus qu’on ne pense, et la séparation commence très tôt: dès le premier mot”.

## Les confidences de Jean Dujardin sur sa jeunesse compliquée

Jean Dujardin a accepté de participer à une masterclass pour L'ECAL (Ecole d'art de Lausanne, en Suisse) et de se confier sur différents sujets tournant autour de sa carrière dans le cinéma. La vidéo a été diffusée sur YouTube. Devant l'auditoire, l'acteur a notamment évoqué son enfance compliquée, marquée par les difficultés scolaires. "Je suis un ancien cancre, ou plutôt un vrai angoussé", a-t-il affirmé, avant de parler de son film *Brice de Nice*, sorti en 2005 et qui a eu un grand succès en salles. Pour incarner le personnage principal de cette comédie, il a regroupé plusieurs choses, à savoir "une perre blonde, un T-shirt jaune, un pantalon noir, une planche de surf, un air con".

Si l'histoire de ce long-métrage suscite le rire, elle cache aussi un côté plus sombre. En se mettant dans la peau du fameux surfeur adolescent qui a grandi avec des parents quelque peu absents, Jean Dujardin a dévoilé un peu de lui et de ses souffrances passées. "Quand j'étais à l'école, on me disait toujours que j'étais un bon à rien", a-t-il déclaré, en soulignant qu'après avoir été pris pour cible par les enseignants, il a compris que dans ce cas de figure, deux possibilités s'offraient à lui : "Soit tu le crois et tu coules, soit tu te bats et tu t'en sors."

Sa jeunesse, le comédien de 48 ans s'en souvient avec une certaine tristesse. "J'ai vécu une réelle solitude. J'ai aussi vécu l'humiliation... On la retrouve dans *Brice de Nice*. Si le personnage passe sa vie à faire des casses, à humilier les autres, c'est parce qu'il est un grand enfant malheureux. C'est aussi pour exposer la cruauté que j'ai vécue à l'école", a expliqué le mari de Nathalie Péchalat. "Brice est d'ailleurs une personne en circuit fermé : il cherche une vague là où il n'y en a pas", a assuré Jean Dujardin.

Au final, la star de *The Artist* ou encore de la saga cinématographique OSS 117 serait prête à réaliser un film sur sa vie de petit garçon. "Ça racontera quelque chose de moi, ma petite enfance sans doute, quand j'étais en CM2. Je l'ai abordée avec Brice, mais pas frontalement", a-t-il précisé, en évoquant ainsi "un sujet très lourd" pour lui. "C'est très dur, l'humiliation, c'est un truc qui me rend fou. Voir quelqu'un se faire humilier peut me rendre dingue. C'est quelque chose que j'ai transpiré très fort. Et remplacer les pleurs par le rire, c'est une arme magnifique. C'est d'ailleurs ce qui m'a sauvé en cours : j'étais nul, mais j'imitais bien le prof", a-t-il ajouté, en se souvenant des moments difficiles auxquels il a pu être confronté.



## Bouillon de culture

### Jean-Claude Van Damme



Impossible de regarder un bêtisier sans que Jean-Claude Van Damme ne soit dedans. Au fil des années et de sa carrière florissante, l'acteur et réalisateur belge féru d'arts martiaux a aussi construit sa notoriété autour de phrases loufoques et d'étranges réflexions qui en ont laissé plus d'un pantois. Oui, Jean-Claude Van Damme est un original, mais peut-être pour mieux cacher ses failles. "J'ai grandi dans un monde de fantasia. En vérité, dans ma propre vérité, ma propre réalité. Comme j'étais le garçon qui était un peu rejeté sur le banc à l'école, vu que j'étais dans mon monde à moi et frelquet, tout ce que j'avais, c'était les bandes dessinées" confiait-il en avril dernier dans un documentaire sur Comédie+.

Côté vie privée, le comédien est un papa très proche de ses enfants, mais qui traîne tout de même quelques regrets. Notamment celui de ne pas avoir "vu grandir" sa fille Bianca. À cette époque, il est au sommet de sa gloire et enchaîne les films à gros budgets. Des années plus tard, c'est à travers de belles déclarations d'amour qu'il tente de rattraper le tir. Désormais, le père de famille ne rate pas une occasion pour crier son amour à ses trois enfants : Kristopher né en 1987 et Bianca en 1990, nés de son premier mariage avec Gladys Portugues, et Nicholas, né en 1995 de ses amours avec sa seconde femme, Darcy Lapier. Ainsi, jeudi 20 mai à l'occasion du 33<sup>ème</sup> anniversaire de son fils aîné, il a partagé un tendre message sur son compte Instagram.

En légende d'une photo de Kristopher, Jean-Claude Van Damme s'est dit "très chanceux d'être le père d'un jeune homme aussi incroyable", mais pas que. Comme son célèbre papa, le jeune homme poursuit une carrière en tant qu'acteur. Il a notamment joué dans le film de son père, *Frenchy*. "Je suis aussi très fier de lui pour être un acteur qui ne s'arrête pas à un certain niveau, mais qui continue de développer ses performances d'acteur physiques. Bon anniversaire" a ainsi conclu la star sur son compte Instagram. Tel père, tel fils !

## Noureddine El Alaoui: *Le Festival international du court métrage du Souss aspire à se forger une identité*



Le 13<sup>ème</sup> Festival international du court métrage du Souss, organisé en mode virtuel, sous le thème "cinéma et mutations sociales", aspire à se forger une identité, a indiqué son directeur Noureddine El Alaoui. "Le festival souhaite en collaboration avec les différents intervenants à créer une identité amazighe marocaine et humaine, pour le court métrage fictionnel et documentaire, outre de s'ouvrir sur le film éducatif et les autres arts virtuels", a indiqué M. El Alaoui lors de l'allocation d'ouverture de cette manifestation culturelle qui se poursuit jusqu'au lundi prochain.

Le festival veille, tout au long de l'année, à former les jeunes et les encadrer en matière des arts visuels en invitant des experts et des acteurs dans les domaines de l'art et la culture, a-t-il rapé.

Le coup d'envoi de cette édition a été marqué par un hommage posthume rendu à Abdelkader Ababou, l'un des dramaturges ayant marqué par leur prouesse le théâtre marocain et arabe. A cette occasion, le film documentaire "Abdelkader Ababou: l'amoureux de la beauté" a été projeté (réalisation : Noureddine El Alaoui/ Idée: Al Habib Nassiri).

Le festival a programmé, aussi, un atelier de cinématographie encadré par le réalisateur Hamouda Tounsi, un atelier en art de scénario présenté par Abdeslam Batraoui, ainsi qu'un master class sous le thème "les représentations et les références sociales dans le cinéma arabe" présenté par le critique Abdelkrim Ouakrim.

Pour sa part, le Centre Souss des études et recherches a organisé une conférence sous le thème "Cinéma et mutations sociales" qui a connu la participation d'une pléiade d'universitaires, ainsi qu'un débat en ligne sur le nouvel ouvrage de Hassan Raiss "la femme dans le cinéma marocain: derrière et devant la caméra".

Organisé par "L'Atelier Comédia pour la créativité cinématographique" en partenariat avec la commune d'Ait Melloul, le Conseil régional de Souss-Massa, la Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines d'Ait Melloul et avec le soutien du Centre Cinématographique Marocain (CCM), le Festival consacre cinq prix pour cette 13<sup>ème</sup> édition à savoir "prix de Souss pour le meilleur court-métrage Fictions", "Prix de Souss pour le meilleur court métrage Documentaire", "Prix Souss pour le meilleur scénario", "Prix du jury" et "Prix de l'image cinématographique".

# Comment ne pas lancer une monnaie numérique

# Horizons



En juin 2019, Facebook a fait une annonce audacieuse: d'ici un an, il lancerait une nouvelle monnaie mondiale, la Balance. L'idée était d'offrir une alternative aux monnaies nationales dans les transactions transfrontalières et de fournir un réseau de paiement à des milliards de personnes non bancarisées. Jeton strictement numérique, la Balance devait être émise par une association en Suisse et soutenue par un panier de monnaies nationales, ce qui implique que ses créateurs recherchaient l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs souverains.

Mais Facebook a rapidement baissé ses vus. Libra a depuis été renommée Diem, et l'entité émettrice a déménagé de la Suisse aux Etats-Unis, où elle a formé un partenariat avec Silvergate Bank pour émettre un jeton conforme à la réglementation bancaire américaine. Un projet qui a commencé par prendre son nom d'une monnaie romaine et se revêtir de l'image de César Auguste s'est terminé dans le cadre d'une plate-forme de services financiers en ligne basée dans un parc de bureaux d'entreprise à La Jolla.

La montée et la chute rapides de la Balance sont un cas révélateur d'une tentative prématurée et mal conçue de défer les pouvoirs en place. Entre autres choses, son destin met en évidence l'importance cruciale de bâtir des coalitions qui sont disposées et capables de jouer à la fois l'attaque et la défense contre les challengers.

Facebook et l'Association Libra n'ont pas inventé l'idée des monnaies numériques, qui existait depuis une décennie. Ils n'ont pas non plus innové dans les systèmes de paiement. Des

entreprises comme PayPal construisent des systèmes alternatifs dans l'ombre (et souvent en s'appuyant sur) l'infrastructure bancaire existante depuis plus de deux décennies. Ce profil bas était à la fois une force et une faiblesse: il a permis à de nouvelles plateformes de se développer sans susciter la colère des régulateurs; mais cela les a également laissés dépendants des institutions existantes et faciles à copier.

En retard dans le jeu, Facebook espérait utiliser son avantage comparatif en tant que plate-forme numérique avec plus de 2,3 milliards d'utilisateurs pour intégrer la monnaie numérique. S'appuyant sur la mode des «pièces stables», la Balance devait être attachée à un panier de devises émises par des pays réputés pour leur stabilité et bénéficiant d'un soutien fiable des banques centrales. Sa valeur suivrait une moyenne pondérée de la livre sterling, du dollar américain, de l'euro, du dollar de Singapour et du yen japonais, même si elle serait émise par une entité en dehors de l'une des juridictions de ces pays.

Le contrecoup de la réglementation a été rapide et féroce. En quelques semaines, des auditions ont été organisées dans les deux Chambres du Congrès américain et des politiciens du monde entier ont exprimé leur désapprobation. Les autorités nationales ont rapidement formé un front uni et se sont engagées à examiner tous les aspects de ce qu'elles percevaient comme une menace pour leur souveraineté monétaire. Le Conseil de stabilité financière, qui compte le G20 parmi ses membres, a lancé un examen des cadres réglementaires existants et a commencé à coordonner la réponse à la

Balance et à d'autres pièces de monnaie stables mondiales en herbe.

Rien n'unit des intérêts disparates comme un ennemi commun. L'ambition de la Balance était plus que ce que les principales puissances économiques du monde pouvaient supporter. Peu importe à quel point le PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, a plaidé pour la clémence ou la peur des efforts de la Chine pour développer un système de paiement numérique mondial, il ne pouvait pas influencer les pouvoirs en place.

Facebook a été contraint de battre en retraite. Premièrement, l'Association Libra a commencé à perdre des membres clés. Lorsque Visa, Mastercard et PayPal sont partis, l'écriture était sur le mur, même si le nombre total de membres a continué d'augmenter. Pour atténuer les préoccupations du marché et les préoccupations politiques, Facebook a dû renoncer à son propre engagement avec l'association. Puis est venu le renommage malheureux de Libra (équilibre) à Diem (jour), qui a été entaché de problèmes de droits d'auteur.

Lorsque l'Association Diem a finalement annoncé son déménagement de Suisse aux Etats-Unis ce mois-ci, il était difficile de ne pas se souvenir du tristement célèbre trek d'Henri IV à Canossa en 1077. Bien qu'Henri fût empereur du Saint Empire romain, il fut forcé de s'humilier en traversant les Alpes en hiver pour implorer la clémence du pape Grégoire VII, dont il avait ouvertement contesté l'autorité en nommant des évêques en violation d'un décret papal.

Le défi d'Henri à l'autorité papale a réussi tant qu'il avait les rois alle-

mands derrière lui. Mais le pape a répondu en excommuniant Henry, en dénonçant le serment d'allégeance des autres rois et en faisant pression sur eux pour qu'ils refusent leur soutien à Henry à moins qu'il n'accepte d'expier. Lorsque les alliés d'Henri hésitèrent, il n'eut d'autre choix que de se soumettre à genoux au pape.

La retraite de Facebook a été moins dramatique: un remaniement de la paperasse et des négociations avec un ensemble différent de régulateurs sont tout ce qu'il a fallu pour décamper vers le sud de la Californie. Néanmoins, l'histoire de la lutte entre le pouvoir séculier et religieux, incarnée par l'impasse d'Henri et Gregory, contient des leçons pour les chercheurs de pouvoir aujourd'hui. Par-dessus tout, il est risqué d'atteindre le joyau de la souveraineté de l'Etat - dans ce cas, l'argent.

Si vous osez le faire, vous devez vous assurer que vous et vos collaborateurs êtes suffisamment indépendants du pouvoir mis en cause. Et vous feriez mieux d'avoir la capacité de soutenir votre propre argent, de peur qu'il ne s'écrase lorsque ses détenteurs cherchent la sécurité et se précipitent vers la sortie.

Les titulaires monétaires peuvent également apprendre du sort de la Balance. En matière terrestre, le pouvoir est toujours contesté et donc toujours temporaire. Alors que les challengers attendent perpétuellement dans les coulisses, les titulaires qui n'apprennent pas à les contrôler devront finalement céder.

**Par Katharina Pistor**  
Professeur de droit comparé  
à la Columbia Law School



# Notre responsabilité envers l'Asie du Sud

Près d'un quart de l'humanité vit sur le sous-continent indien. Ce fait est facilement oublié ailleurs, alors que les dirigeants mondiaux se concentrent sur la lutte contre l'épidémie de Covid-19 et ses nouveaux variants dans leur propre pays. Mais lorsque nos descendants porteront un jugement sur ce moment de l'histoire, ils ne se souviendront pas seulement des verrouillages, des masques faciaux et des programmes de vaccination. Ils se souviendront également de l'Inde et de ses voisins.

Ils se souviendront comment des restes humains ont été trouvés gonflés et en décomposition sur les rives du fleuve sacré Gange; comment les corps ont dû être laissés à la chaleur à l'extérieur des crématoires, faute de bois pour les bûchers funéraires. Ils se souviendront que les hôpitaux manquaient d'oxygène, de médicaments et de lits d'hôpitaux, tandis que les gens faisaient la queue devant les services d'urgence et les cliniques pour demander à quelqu'un de sauver leurs proches.

Tout cela restera gravé dans la mémoire et l'histoire. En plus d'infliger de l'agonie aux malades, l'épidémie de coronavirus dans la démocratie la plus peuplée du monde prive désormais les victimes de leur dignité dans la mort.

À l'Asia Society, nous entendons presque quotidiennement les récits d'amis et de collègues qui ont perdu leurs proches. Selon un membre de notre réseau Asia 21 Young Leaders, «un oncle est décédé hier soir. Un autre la veille. Le père

d'un ami la semaine dernière. Tous ceux que je connais ont quelqu'un qu'ils ont perdu».

Il y a déjà trop de ces histoires, et maintenant cette tragédie se répand à travers les frontières de l'Inde. Au Népal, où un citoyen sur deux est testé positif au virus, les difficultés sont multipliées par le fait que l'Inde est le principal fournisseur de vaccins et d'oxygène du pays; cette ligne d'approvisionnement est maintenant fermée.

Alors que ces images de près révèlent une calamité humanitaire en cours, la perspective de 30000 pieds montre que les choses ne feront qu'empirer à mesure que cette vague meurtrière s'étendra sans contrôle dans les zones rurales du sous-continent, où les installations médicales essentielles sont encore plus rares. En tant que membres de la famille humaine, et en tant que citoyens de démocraties qui se défendent les uns les autres lorsqu'une aide est nécessaire, nous devons tous agir - gouvernements, entreprises et particuliers. Plus vite nous le faisons, plus nous pourrions sauver de vies.

Aider l'Asie du Sud n'est pas seulement la bonne chose à faire; c'est aussi dans notre propre intérêt. La propagation effrénée du virus n'importe où peut créer des variantes plus mortelles qui nous menacent tous. Alors qu'est ce qui peut être fait?

Commencez par la vaccination: nous devons faire des injections dans au moins un milliard de bras aussi vite que possible. A ce jour, moins de 10% des citoyens de

chaque pays d'Asie du Sud (à l'exception du Bhoutan) ont reçu au moins une dose de vaccin, selon Our World in Data. Nous devons tirer de nouveaux leviers pour accélérer les choses.

A cette fin, le reste du monde devrait se joindre aux Etats-Unis et à plus de 100 autres pays pour soutenir une dérogation temporaire de l'Organisation mondiale du commerce aux protections de la propriété intellectuelle sur les vaccins. Bien que n'étant pas une solution miracle, cette initiative, associée à la suppression des restrictions sur les fournitures et équipements connexes, aiderait l'importante industrie pharmaceutique indienne à augmenter sa production, réduisant ainsi les pénuries de vaccins au niveau national et dans la région.

Il incombe également aux pays ayant des approvisionnements en vaccins excédentaires - en particulier ceux du monde développé - de partager la richesse. Plus tôt dans la pandémie, l'Inde a donné l'exemple en envoyant plus de 66 millions de doses de vaccins dans 95 pays à travers le monde alors qu'elle aurait pu vacciner sa propre population plus rapidement. Il est temps de rendre la pareille.

Tout aussi important, il faut faire davantage pour lutter contre le fléau de la désinformation. Dans un environnement où les remèdes miracles frauduleux sont largement diffusés sur les réseaux sociaux, le monde devrait aider à financer et à soutenir les programmes de sensibilisation aux vaccins. Des campagnes visant à accroître l'acceptation des masques, des vac-

cins, de la distanciation sociale et d'autres mesures sont nécessaires, en particulier dans les régions rurales du sous-continent, où des facteurs socioculturels complexes et la diversité linguistique posent des défis supplémentaires.

Enfin, il y a le problème de l'insuffisance d'oxygène - bidons, concentrateurs et camions-citernes pour les transporter. De toutes les demandes que nos amis de la région nous ont adressées, le plaidoyer pour plus d'oxygène a été le plus urgent. L'Inde ne dispose que d'environ 1.600 camions-citernes cryogéniques capables de transporter l'oxygène des installations de production aux hôpitaux. Et cela inclut les pétroliers qu'il a déjà fournis au Népal, qui lui-même a tellement peu de bidons d'oxygène qu'il demande maintenant aux alpinistes revenant du mont Everest de faire don de leurs vides.

L'expédition de camions-citernes cryogéniques et de bidons d'oxygène en Asie du Sud aidera à sauver la vie de ceux qui sont menacés par la pénurie, plutôt que par la Covid-19 elle-même. Ici, les pays développés dotés d'une grande capacité de production peuvent apporter leur aide.

En fin de compte, cette pandémie et l'héritage de notre réponse mondiale nous appartiennent à tous. Chaque génération est confrontée à des défis grands et petits, et celui-ci est le nôtre.

**Par Kevin Rudd**

*Ancien Premier ministre d'Australie (2007-10 et 2013) et membre du Groupe consultatif externe du FMI.*

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Safi  
Cercle d' Abda  
Caidat Elgouraani  
Commune Elgouraani

**Avis d'Examen d'aptitude professionnelle  
Au titre de l'année : 2021**

*La commune d' El Gouraani, Province de Safi organisera un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 selon le tableau ci-dessous :*

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu des examens	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2021	Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> grade	6 ans de service effectif au grade Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> grade	12 JUN 2021 à la salle des réunions de la commune	10 : 00 h	01	(15)quinze jours avant le jour de l'examen.
	Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> grade	6 ans de service effectif au grade Adjoint Administratif 3 <sup>ème</sup> grade	12 JUN 2021 à la salle des réunions de la commune	10 : 00 h	01	(15)quinze jours avant le jour de l'examen
	Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade	6 ans de service effectif au grade Adjoint Technique 3 <sup>ème</sup> grade	12 JUN 2021 à la salle des réunions de la commune	10 : 00 h	01	(15)quinze jours avant le jour de l'examen

**N°4562/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
26/2021/BR**

Le 17/06/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :  
**Achat de fongibles médicaux, chirurgicaux et stimulateurs cardiaques pour le service de cardiologie à l'hôpital hassani relevant du CHP Nador en deux (02) lots :**

N° de lot	Objet de lot	Estimation en dhs	Caution en dhs
Lot 1	Achat de fongibles médicaux et chirurgicaux pour le service de cardiologie à l'hôpital Hassani de Nador relevant du CHP Nador.	996 722,00	15000,00
Lot 2	Achat de Stimulateurs Cardiaques pour le service de cardiologie à l'hôpital Hassani relevant du CHP Nador.	413 304,00	6000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatifs aux marchés publics.

*Les concurrents peuvent :*

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay Hassan Oujda.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.

- La documentation Technique exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le 16/06/2021 à 16h date limite de dépôt.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N°4565/PA**

ROYAUME DU MAROC  
  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°  
08/AREF/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 08/AREF/2021, relatif à l'achat de matériel de bureau au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF Marrakech-Safi comme suit :

- Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate- Marrakech le 07/06/2021 à 16H:00 (date et heure limites pour le dépôt).

Le reste des conditions de la consultation n'a pas subi de changement.

**N°4563/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE D'IFNI  
COMMUNE DE TIOUGHZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021**

Relatif à l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime mise à la disposition de la commune Tioughza au niveau de la plage **Lagzira**.

**(Séance publique)**

Le 17 juin 2021, à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Tioughza Province de sidi ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence-Séance publique- pour l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime mise à la disposition de la commune Tioughza au niveau de la plage **Lagzira**, Celan le tableau suivant :

Type d'activité	N° de la parcelle	Superficie de la parcelle (m²)	Prix minimum de l'offre de chaque parcelle en (DH)	cautionnement
<b>Location des parasols et relaxes</b>	P3	240	6720.00	6720.00
	P6	288	8064.00	8064.00
	P9	240	6720.00	6720.00
	P10	150	4200.00	4200.00
	P11	250	7000.00	7000.00
	P12	200	5600.00	5600.00
<b>Exploitation des kiosques commerciaux</b>	P2	16	1600.00	1600.00
	P8	16	1600.00	1600.00
<b>Location de parc de stationnement véhicules</b>	P13	1265	35420.00	35420.00
	P4	16	1600.00	1600.00
<b>Exploitation des kiosques pour les sports nautiques</b>	P5	16	1600.00	1600.00
	P1	9	252.00	252.00
<b>Location des blocs sanitaire</b>	P7	9	252.00	252.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré « gratuitement » :

- Soit au siège de la C.T TIOUGHZA PROVINCE DE SIDI IFNI
- Soit par voie électronique à l'adresse de messagerie électronique: Portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)»

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service technique de la commune tioughza province de sidi ifni.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service technique de la commune tioughza province de sidi ifni.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau de service technique de la commune tioughza province de Sidi ifni.

**N°4564/PA**



ETUDE DE MAITRE AMAL MSANDA NOTAIRE A CASABLANCA 80 RUE OMAR RIFFI 1ER ETAGE « MOZART REM » SARL CAPITAL : 10.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : Casablanca, Av 2 Mars Ang Rue de Romeet Rue Vilna N 3 Resd El Ghait

A- Aux termes d'un acte reçu par Maître Amal MSANDA, en date du 06 Mai 2021, il a été établi le Traité d'apport de la SARL AU « MOZART REM », par lequel Monsieur Hassan ATIL a fait apport de la totalité de la propriété « PHAROS » objet du Titre Foncier N°40.385/C, à la SARL AU « MOZART REM », tels que le bien apporté a été évalué par le commissaire aux apports de la manière suivante :

- Valeur du Terrain : 24.000.000,00 DHS  
- Valeur des Constructions : 6.000.000,00 DHS  
- Total actif apporté : 30.000.000,00 DHS

B- Aux termes d'un acte reçu par Maître Amal MSANDA, en date du 06 Mai 2021, il a été établi le Procès Verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire, qui a décidé l'augmentation de capital de la SARL AU « MOZART REM » de DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DHS) à Trente Millions Dix Mille Dirhams (30.010.000,00 DHS), par la création de Trois Cent Mille (300.000,00) Parts Sociales nouvelles d'une valeur nominale de Cent Dirhams (100

DHS), attribuées à Monsieur Hassan ATIL en rémunération de son apport en nature :  
- Modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts.  
C- Aux termes d'un acte également reçu le 06 Mai 2021 par Maître Amal MSANDA, notaire à Casablanca il a été constaté la refonte des statuts de ladite société.  
D- Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 12 Mai 2021, sous le N°778145.

N° 4607/PA

Royaume du Maroc  
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable  
Branche Eau  
REHABILITATION ET RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PRODUCTION DE MIDELET  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°41 DRD/CE/AMD/2/2021  
La présente consultation concerne les travaux de REHABILITATION ET RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PRODUCTION DE MIDELET

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 20/04/2021.  
L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable -

Branche Eau ci-après dénommé «le Maître de l'Ouvrage», a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût pour la réhabilitation et renforcement du système de production de MIDELET.  
Les soumissionnaires aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants:  
Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins : Deux Millions, Cinq-Cents Cinquante Mille Dirhams hors taxes (2 550 000,00 DH HTMAD), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) années (2018-2019-2020).  
Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins Deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent  
• Travaux d'équipement ou de réhabilitation de stations de pompage de puissance supérieure ou égale à 20 kW.  
Le dossier d'appel d'offres

ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quarante mille huit Cent Dirhams Marocain (40 800,00 MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises au bureau des marchés, à l'adresse ci-dessous au plus tard le Mercredi 14 juillet 2021 à 09H30 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le Mercredi 14 juillet 2021 à 10H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de

courriels à l'adresse suivante : [selamiamhassani@onee.ma](mailto:selamiamhassani@onee.ma) ; [Ouyramchoun@onee.ma](mailto:Ouyramchoun@onee.ma).  
L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau (ONEE- Branche Eau)  
Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau  
Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54.  
Meknès- MAROC  
Tél : + 212 (0) 5 35 52 05 08 / 05 35 52 21 58.  
Fax : +212 (0) 5 35 52 41 95  
N° 4569/PC

«SOCIETE LIBRAIRIE ABOUSAAD»  
SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 08/03/2021, il a été établi les Statuts d'une SARL A Unique  
Dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :  
- Dénomination : « LIBRAL-

RIE ABOUSAAD » SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
- Objet :  
- la commercialisation de tout article de papeterie et fourniture de bureau.  
- l'achat, la vente, la distribution de tous livres, tous manuels, brochures et /ou toutes revues.  
SIEGE SOCIAL : 147 bd la résistance résidence AFA étage 2 apt 22, Casablanca.  
CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune attribuées à :

- M. BRAHIM OUBIHI . 1.000 Parts Sociales  
GERANCE : la Société est gérée par M.BRAHIM OUBIHI.  
EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre.  
DUREE : 99 ans.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 772743 en date du 31/03/2021  
La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous N°497123 en même date.

N° 4570/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
S/G/D/E

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/BG/2021DU11/06/2021 à 11 HEURES**

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert susmentionné, publié au journal « Libération » n°9320 du 19/05/2021 et au journal رسالة الأمة n° 11828 du 19/05/2021 concernant l'achat de fourniture pour le matériel informatique destinée aux services relevant de la Province de Settat que la date d'ouverture des plis publiée au journal مؤسسة الأمة connu une erreur, au lieu d'écrire le 11/06/2021 à 11 heures il a été écrit le 11/3/2021 à 11 heures, et que cette date est reportée au 17/06/2021 à 10 heures.

Le reste est sans changement.

N°4566/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
\*\*\*\*\*  
CS/DSC/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le 17/06/2021 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISOIRE	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
05/CS/2021	GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DE VOIRIES DE CERTAINS BOULEVARDS ET RUES DE LA COMMUNE DE SETTAT (Autobloquant)	70.000,00 Soixante dix mille dhs	11 h

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de : **2 479 872,00 DHS (deux millions quatre Cent soixante dix neuf mille huit cent soixante deux dhs) (TTC).**

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation

Les concurrents installés au Maroc devront fournir Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
<b>B</b>	<b>4</b>	<b>B11</b>

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4568/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع للمياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021/DPEFLCD/Rh du 17/06/2021 Relatif à l'Amodiation du droit de chasse associative dans le lot de chasse associative :**

Le 17/06/2021 à 11 :00 heures, il sera procédé dans la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna à l'ouverture des plis relatifs aux amodiations du droit de chasse associative dans le lot ci-après cité :

Numéro du lot	Collectivité territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de Gibier
01	Jbilet et Mharra	Kchirid Labhira	2990	Gibier sédentaire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification de Rhamna- Quartier Riad Ben guérir.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **dix mille dirhams (10.000,00)**.  
L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse légalement constituées et dont les statuts sont conformes aux statuts type des associations cynégétiques, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Le dossier est constitué des documents cités dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales.**

N°4567/PA

**CHIFA ACCESSOIRES SARL.A.U**  
I - Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 04/03/2021, de la société " CHIFA ACCESSOIRES " SARL.A.U, au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2 EME ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :  
1°) Le Transfert du siège social de la société au BOULEVARD MOHAMED BOUZIANE, LOT N°43, CASABLANCA.  
2°) La modification de l'article 3 des statuts de la société.  
II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/05/2021 sous le N°779371.  
**N° 4571/PA**

**PIAZZA BIANCA SARL AU**  
Le procès verbal de l'AGE en date du 16/02/2018 de la société « PIAZZA BIANCA SARL AU » sise à Casablanca, RESIDENCE ASSALAM IMMEUBLE 37 MAGASIN N°01 G737 HAY MOHAMMEDI a décidé de ratifier la cession de parts sociales suivant :  
- Mr EL MAATI EL IDRISSE NOURI cède la totalité de (Mille) 1000 Parts sociale à Mr ABDESLAM ABIARI.  
- Par ailleurs elle accepte la démission de Mr EL MAATI EL IDRISSE NOURI de ses fonctions de gérant et nommer pour une durée illimitée en qualité de gérant associé unique Mr ABDESLAM ABIARI.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 21/05/2018 sous le numéro 00666698.  
**N° 4572/PA**

**ROMANO TRANS SARL**  
Suivant un acte sous seing privé, en date du 19/04/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL.  
DENOMINATION : ROMANO TRANS SARL  
Objet social : Transport national et international de marchandises pour le compte d'autrui, ...  
Siège Social : 103 LT ASSAKANE AL ANIK ETG 2 APPT 18 Casablanca.  
Durée : 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 Dirhams est divisé en 1 000 parts sociales de (100) Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, intégralement libérées et réparties entre les associés dans la proportion de leurs droits, à savoir :  
1 - Mme. RAKIBI GHIZLANE : 500 Parts  
2- Mr. MELLOUL BRAHIM : 500 Parts  
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation au RC et se terminera le 31 décembre 2021.  
GERANCE : Mme. RAKIBI GHIZLANE gérant sans limitation de durée.  
BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés.  
DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tri-

bunal de Commerce de Casablanca, le 19/05/2021, sous le N° : 18507, R.C.N° : 503543.  
Pour extrait et mention La gérance  
**N° 4573/PA**

**YALMA BOUCHERIE Constitution**  
Aux termes d'un acte SSP en date du 8 février 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont :  
- Dénomination : YALMA BOUCHERIE  
- Objet : Achats vente en détail et en gros de tous types de viandes.  
- Forme juridique : SARL  
- siège social : Résid Karim Allée des orangers et Allée des grévillais Ain Sebaa Casablanca.  
- capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales  
- Durée : 99 ans.  
- Gérance : Mr AIT M'HAMED et Mme KHOLOUD MOUZGAOUI Cogérants pour une durée illimitée.  
- exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 05/04/2021 sous le N°773384 et un RC N° 497883  
Pour extrait et mention La gérance  
**N° 4574/PA**

**BADR CONSEILS FIDUCIAIRE DE COMPTABILITE- CONSEILS- JURIDIQUES- BILANS AGWO-BATIMENTS CONSTITUTION RC N° 502265**  
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 08/04/2021 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DENOMINATION : AGWO-BATIMENTS.  
OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.  
SIEGE SOCIAL : RUE REGAGA R ES LA CORNICHE APPT NI RDC IMM2 CASABLANCA  
DUREE : 99 ANS  
CAPITAL : 100.000.00DHS  
GERANCE : LA SOCIETE EST GEREE PAR MR YOUNESS ER-RETBY  
DEPOT LEGAL : AU C.R.I DE CASABLANCA.  
**N° 4575/PA**

**STE «TRANS BARSAMI» SARL AU**  
Les soussignés :  
- Mr. BARBARE SAMI L'associé unique de la société «TRANS BARSAMI» SARL AU a décidé de constituer une société avec les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : STE TRANS BARSAMI.  
FORME JURIDIQUE : S.A. R.L.AU  
CAPITAL SOCIAL : 100 000, 00 DH souscrit et libère intégralement, soit 1000 parts De 100 DH chacune  
OBJET SOCIAL : 1/ TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.  
SIEGE SOCIAL : 326 RES AL KAWTAR RTE TAZA OUIDA.  
APPORTS : Mr. BARBARE SAMI ..... 100 000, 00 DH  
TOTAL... 100 000, 00 DH  
GERANCE : est nommé comme gérant de la dite so-

ciété Mr. BARBARE SAMI. La société sera engagée par la signature de Mr. Mr. BARBARE SAMI C.I.N F 471585.  
Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 18/05/2021 Sous le numéro 1809.  
**N° 4576/PA**

**CONSTITUTION**  
I/- Aux termes d'un acte SSP du 31/03/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL :  
Dénomination : «DIGI-BRAND» SARL.  
Objet : ENTREPRENEUR OU TENANT UNE AGENCE DE PUBLICITE OCCUPANT AU MOINS UN EMPLOYE.  
CONSEIL DE GESTION.  
Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1.  
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr. ARAQI HOUSSAINI SOUFIANE 50.000,00 DHS Mme: MOURNA IBTISAM 50.000,00 DHS  
Durée : 99 ans.  
Gérance : Mr ARAQI HOUSSAINI SOUFIANE ET Mme MOURNA IBTISAM désigné comme cogérant pour une durée illimitée.  
II- Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 503671.  
**N° 4577/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEOUJONA SECRETARIAT GENERAL DBM**  
Avis d'Appel d'offres ouvert  
**N° 05/2021/INDH**  
Le 17/06/2021 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'équipement de l'extension de Dar Taliba Mejjatia Ouled Taleb à la Commune Mejjatia Ouled Taleb- PROVINCE DE MEOUJONA- en lot unique  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent vingt et un mille quatre cent cinquante six dh TTC (321 456,00 Dhs TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

de l'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
**N° 4578/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAEI PREFECTURE MARRAKECH CERCLE BOUR/CAÏDAT HARBIL COMMUNE HARBIL DIRECTION DES SERVICES SERVICE TECHNIQUE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2021**  
MARCHÉ RESERVE AUX PME, AUTOENTREPRENEURS, COOPERATIONS ET UNION DE COOPERATIONS INSTALLEES AU MAROC  
LE : 21/06/2021 A 12H00 SERA PROCÉDE, DANS LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE HARBIL, A L'OUVERTURE DES PLS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX RESERVE AUX PME CONCERNANT : Travaux De Signalisation Routière A La Ville De Tamnourt.  
LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ÊTRE RETIRÉS AU BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE.  
IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT.  
LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A (10000,00 DHS) DIX MILLE DHS.  
L'ESTIMATION DU COÛTS DE PRESTATIONS ETABLI PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXE A LA SOMME DE : (490 020,00 DHS) QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX MILLE VINGT DHS00 CTS (T.T.C) toutes taxes comprises.  
LE CONTENU AINSI QUE LA PRESENTATION DU DOSSIER DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2.12.349 DU 8 JOURMADA I 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.  
LES CONCURRENTS PEUVENT :  
-SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION.  
-SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE.  
-SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER ELECTRONIQUE SUIVANT LES DIS-

POSITIONS DE L'ARRETE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES N°20-2014 RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DU MARCHES PUBLICS.  
-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS  
LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR PAR LES PME , LES AUTOENTREPRENEURS LES COOPERATIONS ET UNION DE COOPERATIONS INSTALLEES AU MAROC SONT CELLES DE L'ARTICLE 8 DU REGLEMENT DE CONSULTATION.  
**N° 4579/PA**

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02 /2021/DREFLCD/TA  
Le 17/06/2021 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal, Quartier belle vue à Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour l'achat de petit outillage et autre matériel d'incendies pour les besoins de DREFLCDTA  
Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être retirés du Bureau de la Comptabilité et Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal quartier belle vue à Beni Mellal. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics.  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dhs)  
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Cent quatre vingt dix huit mille cent quatre vingt dix dirhams (198 180,00) Dhs.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés public.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Comptabilité et des Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal quartier belle vue à Beni Mellal.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des

marchés publics.  
Les échantillons doivent être déposés au bureau des marchés et comptabilité et de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal avant 16/06/2021 à 16h  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de consultation  
NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'Article 9 du règlement de la consultation.  
**N° 4580/PA**

**FONDATION INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL**  
Z.I TASSILA RUE ASSILA N°93 PRES STATION SIDI FARES - DCHEIRA EL JIHADIA  
Mail : association.fidpia@gmail.com  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
**N° 02/FID-PIA /2021**  
Le 21 Juin 2021 à 17 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la fondation des initiatives de développement de la Préfecture Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : les prestations de gardiennage, nettoyage et jardinage de la plateforme des jeunes ARGANA à Ait Melloul pour le compte de la Fondation des initiatives de développement de la PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL  
Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès du siège de fondation sis à la Z.I TASSILA rue Assila n°93 près station Sidi Fares - DCHEIRA EL JIHADIA ou demandé par mail à l'adresse suivante : association.fidpia@gmail.com  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 Dhs (Cinq mille Dirhams).  
- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante mille Dirhams (240 000,00 dirhams) toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourdada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le siège de fondation sis à la zone industrielle Tassila commune de Dcheira El Jihadia.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Une visite des lieux est prévue lundi 07 juin 2021 à 17 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.  
**N° 4581/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAEI PREFECTURE MARRAKECH CERCLE BOUR/CAÏDAT HARBIL COMMUNE HARBIL DIRECTION DES SERVICES SERVICE TECHNIQUE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2021

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAEI PREFECTURE MARRAKECH CERCLE BOUR/CAÏDAT HARBIL COMMUNE HARBIL DIRECTION DES SERVICES SERVICE TECHNIQUE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2021

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD AEP des douars relevant des communes territoriales BNI SMIH, MTIOUA et AMTAR à partir du forage JEBHA (province de CHEFCHAOUEN). Lot n°9: Lignes électriques et postes de transformation 2. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN°47DR9/CE/A /2021 à Lot unique Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'AEP des douars relevant des communes territoriales BNI SMIH, MTIOUA et AMTAR à partir du forage JEBHA (province de CHEFCHAOUEN). Lot n°9: Lignes électriques et postes de transformation 2.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 2.166.966,65DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 21700,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 23/06/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel

d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau. - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

- courriel électronique : ffer-rasi@onee.ma ; ielhas-sani@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4582/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHEMISSET COMMUNE DE KHEMISSET DIRECTION DES SERVICES Division DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUE SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01./D.A.A.J./S.A.A.J/ 2021 DU24/06/2021 (Séance publique)

Le 24/06/2021 à 11H , il sera procédé au bureau du président de la Commune de khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : la gestion du transport des malades et des blessés de la ville de khémisset en trois lots pour une durée de Cinq ans (5 ans).

Lot 1 : première annexe administrative. Lot 2 : deuxième annexe et quatrième annexe administrative.

Lots 3 : troisième annexe et cinquième annexe administrative

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Affaires Administratives et Juridique de la commune de khémisset, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 jourmada al oula 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 2000.00 DIRHAMS (deux mille dirhams) pour chaque lots. - La mise à prix est fixée à partir de 300.00 dhs men-

suelles (trois cent dhs) Pour chaque véhicule.

- Il est demandé aux concurrents de présenter les véhicules équipés objet de l'appel d'offre précité au siège de la commune à la même date ,le jour et l'heure d'ouverture des plis pour examen et évaluation par la commission.

La datte et l'heure du dépôt des véhicules sera considéré comme date limites."

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Khémisset.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics

\*Les offres des concurrents doivent être présentées sous plis fermés portant les mentions suivantes :

-Le nom et l'adresse du document - L'objet du marché - L'heure et la date des ouvertures des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4583/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHEMISSET COMMUNE DE KHEMISSET DIRECTION DES SERVICES Division DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUE SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/D.A.A.J./S.A.A.J/ 2021 DU24/06/2021 (Séance publique)

Le 24/06/2021 à 12H , il sera procédé au bureau du président de la commune de khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : la gestion du transport des décédés musulmans de la ville de khémisset en trois lots pour une durée de Cinq ans (5 ans).

Lot 1 : première annexe administrative. Lot 2 : deuxième annexe et quatrième annexe administrative.

Lots 3 : troisième annexe et cinquième annexe administrative.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Af-

aires Administratifs et Juridique de la commune de khémisset, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 jourmada al oula 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 2000.00 Dhs (Deux mille dirhams) pour chaque lot.

-La mise à prix est fixée à partir de 300.00 Dhs mensuelles (Trois cent dirhams) Pour chaque véhicule.

- Il est demandé aux concurrents de présenter les véhicules équipés objet de l'appel d'offre précité au siège de la commune à la même date ,le jour et l'heure d'ouverture des plis pour examen et évaluation par la commission.

La datte et l'heure précises du dépôt des véhicules sera considéré comme date limites."

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Khémisset.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis. - Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics

\*Les offres des concurrents doivent être présentées sous plis fermés portant les mentions suivantes : -Le nom et l'adresse du document - L'objet du marché - L'heure et la date des ouvertures des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4584/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9 /2021 (Séance publique)

Le 17 /06/2021 à 10 H, il sera procédé, dans la salle de réunion du C.H.P de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : La fourniture de fongibles destinés au service de radiologie et au département de médecine du C.H.P de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'unité de gestion financière et comptable sis à : Avenue Hassan II Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des

prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 479.088,00 dhs (Quatre cent soixante dix-neuf mille quatre vingt huit dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: \*Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable : Avenue Hassan II, Mohammedia.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

\*Soit les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .


\*Soit les effectuer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable avant le 16 /06/2021 à 12H (date limite pour dépôts des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4585/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Direction Régionale Fès-Meknès  
Délégation EL HAJEB  
Hôpital provincial le prince héritier my ElHassan



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المديرية الجهوية لفايس مكناس  
مندوبية عمالة الحاجب  
المستشفى الإقليمي ولي العهد الأمير مولاي

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2021/CHP/ELH (Séance publique)**

Le 22 Juin 2021 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion du bureau de Sous-ordonnement du Centre hospitalier provincial d'EL HAJEB, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à :

**ACHAT DE FONGIBLES ET PRODUITS BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES POUR LE LABORATOIRE DES ANALYSES MEDICALES DU CHP EL HAJEB.**

Lot n°1 : Achat de Produits biologiques et chimiques de laboratoire.

Lot n°2 : Achat de Fongibles de laboratoire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'étal [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage sont fixés selon le tableau suivant :

N° du lot	Montant du cautionnement Provisoire	Estimation du coût des prestations
Lot n°1	10 000,00 DH (Dix Mille DHS).	191 337,60DH ((Cent Quatre Vingt et Onze Mille Trois Cent Trente Sept Dirhams 60 ctm.).
Lot n°2	5 000,00 DH (Cinq Mille DHS).	52 178,40 DH (Cinquante-deux Mille Cent soixante-dix-huit Dirhams. 40 ct).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb ;

- Soit les déposer par voie électronique dans le Portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N°4587/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Benslimane  
Cercle de Benslimane  
Caidat de Fdalate  
Commune de Fdalate

Avis rectificatif relatif A l'appel d'offres ouvert N° :02/2021 du 14/06/2021, à :14h (Séance publique)

Le président de la commune de Fdalate porte à la connaissance des concurrents que le cautionnement provisoire est fixé à (20 000,00 DHS) vingt mille dirhams. Les autres documents restent inchangés.

N° 4586/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PAROXYSME	OISEAU ROYAL	SECOUSSE TELLURIQUE	AMAS DE NEIGE	ESSENTIEL À LA VIE	DONNE LE CHOIX	LETTRES DE MEKNÈS	SUPPUTAI
BRÏSE				PORTEURS DE CHARGE			VÉHICULE IRRÉPARABLE
FEMME AIMÉE			DÉGRADE				
PROTECTION				QUARTIER DE CAEN	PARTIRAI	À L'ENVERS: GRECQUE	
PLANTE HERBACÉE	MORCEAU DE VALSE NOUVEAU		ENLÈVE	A'CALIFE VENU AU MONDE		POSSÉSSIF	
					GÏFLE	MORCEAU DE BRAVOURE RISSOLÉ	
ROND	ÉLIMA			GAGE			
		FORME D'ÊTRE ARTICLE		CRACK	LETTRES DE TIMAÏOS		APPROUVÉ LARGUER
SPONTANÉS	CONNU MADRÉ		COPAIN BRÏIT DE CHOC			AMAS NATURE MORTE	
				COCAÏNE GROUPIE			
ENZYME	FIN DE VERBE			SYMBOLE DU RADIUM	TERME D'AMITIÉ	LETTRES DE RÔME SODIUM	
		ARACHNIDE					
À L'ENVERS: NOTE		FEMELLE DU CANARD				À L'ENVERS: POULIE À GORGE	

Solution mots flechés d'hier

PONCE	A	POINT STABLE	A	BOÏLE DE SOL AUJ	POI	PANON	A	BOÏLE DE BRESI	A	VAÏX	TAMÏN-BOÏ
PONON	C	I	G	U	E	R	E	G	A	L	
PÏON	P	I	V	R	E	S	S	E	U		
PONONC	D	I	T	O	T	E		O	G		
PÏONC	D	E	C	E	N	T		N	A	R	R
PÏONC	E	O	S	I	N	E					
PÏONC	T	O	T	E	M		C	A	G	E	S
PÏONC	P	E	U	R	A	M		A	D	N	
PÏONC	M	A	N	T	E		B	N	U	B	I
PÏONC	N	O	P	O	E	L	E		I	N	U
PÏONC	I	D	U		E	T		E		V	
PÏONC	N	U	I	R	E		O	R	N	E	E
PÏONC	O	I	G	N	O	N	S		L	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaïb Sahnoun  
Khalil Bemmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdolkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue de l'E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Coiffent les au dacieux et échappent aux mous.
- II. Mettent du neuf.
- III. Poserai une question pour ne pas avoir de réponse.
- IV. Filet mignon - Sèchent par le cul.
- V. De l'eau dans une botte - Sorti.
- VI. Il lui faut un rom pour écouter des tziganes - Chanter biche ô ma biche.
- VII. Parade dans les médias - A de la peine.
- VIII. Rongées.
- IX. C'est prenant.

**VERTICALEMENT.**

1. Ne pas garder.
2. Donnera le vertige.
3. Petit suisse - Vicil oncle.
4. Sportif - Quand Vladimir est d'accord.
5. Ses quais ne sont pas près de l'eau - Saisons des glaces.
6. Sans qu'on les attende.
7. Encore et encore ! - Fit en sorte d'être moins cinglé.
8. On y reluque les portefeuilles.
9. Font en sorte de ne pas traîner.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	A	T	I	C	I	N	E	N	T
II	E	P	O	U	S	S	E	T	E	R
III	N	I		L	A	S	C	I	V	E
IV	G		F	E	R	U		R	A	F
V	E	G	O		D	E	D	E		I
VI	R	I	N	C	A	S		S	O	L
VII	E	N	D	O	S		A		S	E
VIII	S		E	L		A	G	A	C	E
IX	S	O	U	L	A	G	E	R	A	
X	E	N	R	E	G	I	S	T	R	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

8	4		2	6				
9	7							4
	2	3	4		9	8		
		8					9	7
			9	8	1			
2	6					3		
		6	1		2	7	4	
5							3	2
				7	6		5	8

**Moyen**

3	7	8		9				6
	6				1	5		
				3		4	8	
6	8		4					
	2						4	
					3		1	5
	4	8		7				
		6	1				3	
7			2	4		5	1	

**Difficile**

3	7		8	9				6
	6			1	5			
			3		4	8		
6	8		4					
	2					4		
				3		1	5	
	4	8		7				
		6	1			3		
7			2	4		5	1	

**Expert**

					7		5	9
2	5		3	4				
	1							6
	7		3					8
	4						7	
5			8				2	
1							8	
			6	5		9	3	
4	9	8						

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	5	1	8	2	9	6	3	7
3	8	2	5	7	6	1	4	9
6	9	7	3	1	4	8	2	5
9	2	3	7	5	8	4	6	1
7	6	8	2	4	1	5	9	3
5	1	4	6	9	3	2	7	8
8	7	5	9	6	2	3	1	4
1	3	6	4	8	7	9	5	2
2	4	9	1	3	5	7	8	6

**Moyen**

9	1	8	3	2	5	7	6	4
6	3	4	9	1	7	8	5	2
7	5	2	4	8	6	9	1	3
4	8	7	2	5	3	6	9	1
5	9	3	8	6	1	4	2	7
1	2	6	7	4	9	5	3	8
2	7	9	5	3	8	1	4	6
8	4	1	6	9	2	3	7	5
3	6	5	1	7	4	2	8	9

**Difficile**

4	1	9	3	2	8	5	6	7
7	6	8	9	5	4	3	2	1
3	2	5	1	6	7	8	4	9
2	5	1	7	4	3	6	9	8
8	4	6	5	1	9	7	3	2
9	7	3	6	8	2	1	5	4
6	9	4	8	3	1	2	7	5
1	3	2	4	7	5	9	8	6
5	8	7	2	9	6	4	1	3

**Expert**

2	5	8	3	9	6	4	1	7
6	1	9	8	4	7	5	3	2
4	3	7	1	2	5	8	6	9
1	2	3	9	7	8	6	4	5
8	7	5	4	6	3	9	2	1
9	6	4	2	5	1	7	8	3
3	9	6	5	8	2	1	7	4
7	4	1	6	3	9	2	5	8
5	8	2	7	1	4	3	9	6

# Sport

## Du changement de patron au titre

*Une saison en montagnes russes pour Lille*

**L**ille, sacré champion de France dimanche après sa victoire (2-1) à Angers, a connu une saison en montagnes russes: si les exploits sportifs se sont enchaînés, les secousses ont agité le club, notamment le changement de propriétaire juste avant la trêve de fin d'année.

Ça commençait mal. Frustré par l'arrêt du championnat au printemps dernier, alors que sa bonne dynamique laissait entrevoir une qualification en Ligue des champions, le LOSC a finalement échoué à un point du podium. Il a dû se contenter de la Ligue Europa, avant de vivre un été agité.

Si le départ de son buteur nigérian Victor Osimhen, qui a rejoint Naples pour près de 80 millions d'euros, était acté, celui de son compère en attaque Loïc Rémy l'était moins et a provoqué des tensions dès la fin du mois de juin.

L'entraîneur Christophe Galtier et Luis Campos, le conseiller du président Gérard Lopez, ont mal vécu ce dénouement. Le recruteur portugais, en froid avec le directeur général Marc Ingla et le directeur juridique et administratif, Julien Mordacq, n'ont quasiment plus remis les pieds au Domaine de Luchin, le centre d'entraînement des "Dogues".

Cette affaire avait provoqué une sortie de Galtier dans la presse en novembre: "Luis n'est plus là et tout est en stand-by (...) Son absence me disperse dans mon travail. Elle ajoute une charge de travail dont je n'ai pas besoin au quotidien", s'était plaint le technicien.

Heureusement pour le LOSC, Campos est resté actif sur le marché des transferts et a notamment déniché trois joueurs déterminants dans le sacre du LOSC: le défenseur néerlandais Sven Botman et les attaquants Jonathan David et Burak Yilmaz.

L'arrivée du jeune Canadien, en provenance de La Gantoise contre 27 millions d'euros, nouveau record du club, a été longue à se dessiner mais était espérée depuis des mois.

Celle de l'expérimenté capitaine de la sélection turque en a surpris plus d'un et a constitué un pari gagnant. Le duo, avec la bagatelle de 29 buts en championnat de France, s'est révélé indispensable malgré un début de saison difficile.

Dès l'automne, Lille a montré les muscles en championnat, à l'image de ses victoires face à Lens (4-0) ou Monaco (2-1), et aussi en Ligue Europa, avec des succès probants sur la pelouse du Sparta Prague (4-1), mais surtout à San Siro face à l'AC Milan de Zlatan Ibrahimovic (3-0).

Ce que l'on ignorait, c'est que la défaillance du diffuseur Mediapro, venue s'ajouter au manque à gagner lié à la pandémie de Covid-19, a mis en grandes diffi-

cultés Gérard Lopez, qui s'était endetté pour investir dans le club.

Mis sous pression par ses bailleurs, il s'est démené pour trouver une solution mais n'a finalement eu d'autre choix que de céder le LOSC au fonds d'investissement luxembourgeois Merlyn Partners, juste avant Noël.

Selon Olivier Létang, le nouveau président lillois, le club était au bord de la cessation de paiement et les nouveaux propriétaires ont injecté 50 millions d'euros en liquidités. Le dirigeant, qui avait promis que le club ne s'affaiblirait pas au mercato hivernal, a tenu parole et le sportif est resté au centre de l'équation, permettant ainsi une transition en douceur.

"La nouvelle direction n'a pas touché à l'équipe au mercato d'hiver", a souligné Christophe Galtier à l'AFP en avril. "La stabilité financière a permis de conserver l'effectif, c'est la base. Et les gens qui sont arrivés avaient un grand

respect pour ce qui était fait jusqu'à présent. Il n'y a pas eu de bouleversement".

C'est justement à partir de février que les joueurs lillois ont repris la tête et enchaîné les bons résultats. Malgré une élimination en Ligue Europa face à l'Ajax Amsterdam (2-1, 2-1), les Dogues ont gardé le cap, portés par les buts de Jonathan David.

Et quand on les croyait assommés mi-mars après une défaite à domicile face à Nîmes (2-1) coûtant la première place, les Nordistes ont répondu en allant gagner sur la pelouse du PSG (1-0) au match suivant pour récupérer leur fauteuil de leader à l'aube du sprint final.

Malgré les incertitudes, les Dogues ont toujours conservé un état d'esprit irréprochable et une foi inébranlable en la possibilité de réaliser l'exploit, à l'image de leur succès renversant à Lyon (3-2) fin avril. Ils ont eu leur raison.



*Championnats d'Afrique de judo à Dakar*

## Le Maroc remporte la médaille de bronze par équipes mixtes



**L**e Maroc a remporté, dimanche à Dakar, la médaille de bronze aux épreuves par équipes mixtes de la dernière journée des Championnats d'Afrique de judo.

Cette troisième position a

été obtenue grâce aux performances des judokas marocains qui ont remporté leurs duels face aux Gabonais.

La Tunisie est en tête du classement par équipes, suivie du Sénégal et du Maroc.

Au classement individuel, la sélection nationale occupe la deuxième position à l'issue de cette compétition continentale, avec un total de neuf (9) médailles, dont 4 en or, une d'argent et 4 de bronze, derrière la Tunisie (14 médailles, dont 5 d'or). Le métal précieux du Maroc a été gagné, chez les hommes, par les judokas Issam Bassou, médaillé d'or dans la catégorie de -60 kg, et Achraf Moutii, dans la catégorie de -81kg, et chez les dames, par Soumiya Iraoui (-52 kg) et Sarah Harachi (-63kg).

L'unique médaille d'argent est revenue à Hafsa Yatim, dans la catégorie -78kg.

Quant aux quatre médailles de bronze, elles ont été remportées par Younes Saddiki (-60

kg), Abderrahmane Boushita (-66 kg) et Mohammed Lahboub (-100kg), ainsi que par Chaimae Eddinari (-48 kg), chez les dames.

Les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs du classement sont occupés respectivement par l'Algérie, avec 12 médailles, dont 3 d'or, l'Égypte (4 médaille, dont 1 d'or) et la RD Congo avec 1 médaille d'or.

Plus de 200 judokas de plus d'une trentaine de pays africains ont pris part, du 20 au 23 mai courant, à cette 42<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique de judo.

Le Maroc y était représenté par une sélection de 18 judokas, hommes et dames, de différentes catégories (de -48 kg à 78kg, pour les dames, et de -

60kg à +100 kg pour les hommes).

Ces joutes qualificatives aux prochains Jeux olympiques (JO) de Tokyo, se sont déroulées au complexe sportif "Dakar Arena" de Diarnadiou, à une trentaine de kilomètres de la capitale sénégalaise.

En marge de ces championnats, l'Union africaine de judo avait procédé, mardi dernier, à l'élection de son nouveau comité exécutif présidé par le Malgache Thierry Siteny Randrianasokoniaiko, et composé du Kényan Shadrack Maluki (chairman), du Botswana Estony Pridgeon (secrétaire général) et du président de la Fédération Royale marocaine de judo, Chafik Elkettani Elhamidi au poste de trésorier général.

# Le Raja passe avec brio le cap des quarts de la Coupe de la CAF

**Lassad Chabi :** *Les joueurs ont su au moment opportun débloquent la situation*



Malongo et Rahimi en fers de lance.

Le Raja a réussi à franchir le cap des quarts de finale de la Coupe de la Confédération CAF aux dépens de la formation sud-africaine d'Orlando Pirates. Pour le compte de ce match retour, disputé dimanche au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, les Verts n'ont pas trop fait dans le détail, s'imposant sur le large score de 4 à 0, alors que le match aller qui a eu lieu une dizaine de jours auparavant à Johannesburg s'était soldé sur un score de parité, un partout.

Une opposition démarrée pied au plancher et qui aurait pu prendre une autre tournure, s'il n'y avait pas cette double intervention, coup sur coup, d'Anas Zniti, privant les visiteurs de l'ouverture du score.

L'on a pu voir à l'œuvre une équipe sud-africaine joueuse, mais en

face d'elle, il y avait un Raja des grands jours qui n'a pas tardé à prendre les choses en main. Il lui a fallu juste une mi-temps pour sceller le sort de cette confrontation suite aux réalisations de l'inévitable Ben Malongo, auteur d'un doublé aux 7ème et 36ème minutes, égalant par là même le record du meilleur goleador étranger du Raja, détenu depuis 2004 par le Burkinabé Mohamed Ali Dialo (27 buts).

Les deux autres buts du match ont été inscrits par Zakaria El Wardi et Soufiane Rahimi, respectivement à la 22ème mn et à la demi-heure de jeu.

Ayant fait l'essentiel au cours de la première période, les joueurs du Raja s'étaient contents de gérer le second half, tâchant d'éviter les blessures et les cartons en vue d'aborder dans de bonnes dispositions les prochaines sorties dont la plus proche est

celle du championnat, ce jeudi contre le Chabab de Mohammedia, une équipe mal en point, secouée par une grave zizanie dans la demeure.

Au terme de ce match contre Orlando Pirates, l'entraîneur du Raja, le Tunisien Lassad Chabi Jrada, a tenu à louer la prestation de ses poulains et en particulier la performance du gardien de but Anas Zniti qui a préservé ses cages vierges. Et d'ajouter que ses joueurs ont su au moment opportun débloquent la situation en vue de gérer par la suite le reste du match, tout en procédant à des changements en perspective des prochaines sorties du club.

Au tour des demi-finales, le Raja a hérité des Égyptiens de Pyramids, tombeurs des Nigériens d'Enyimba (aller : 4-1, retour : 1-1). La première manche de ce dernier carré aura lieu au Caire le

20 juin, tandis que le second acte est programmé sept jours plus tard (27) à Casablanca, sachant que les deux clubs s'étaient déjà affrontés lors de la phase de poules, avec deux victoires pour les Verts.

La seconde demi-finale de cette C2 opposera les Camerounais de Coton Sports aux Algériens de la Jeunesse Sportive de Kabylie, tombeurs respectivement des Sénégalais de Jaarraf (aller : 1-0, retour : 1-2) et des Tunisiens du CS.Sfaxien (aller : 1-0, retour 1-1).

A l'instar de la finale de la Ligue des champions prévue en un seul acte le 17 juillet prochain au Complexe Mohammed V de Casablanca, celle de la Coupe de la CAF se jouera, elle aussi, au finish le 10 dudit mois dans la capitale béninoise, Cotonou.

**Mohamed Bouarab**

## Basket infos

### Défaite de l'ASS

L'AS Salé qui représente le basket-ball marocain à la première édition de la Basketball Africa League (BAL), qui se tient du 16 au 30 mai dans la capitale du Rwanda, Kigali, a été battue, dimanche, par la formation de Petro Luanda sur le score de 78-97, en match comptant pour la 3ème journée du groupe B.

L'AS Salé, déjà qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), a terminé deuxième du groupe B. Lors de la première et de la deuxième journées, l'équipe du Bourgreg avait battu les Forces Armées et Police (FAP) du Cameroun sur le score de 87-84 et la formation de l'AS Police du Mali (88-79). Dès la première journée, les Shaouis avaient donné le ton de leur détermination à défendre dignement les couleurs nationales lors de ces joutes. Les protégés de Saïd Bouzidi caressent le rêve de signer une participation honorable lors de cette première édition du BAL, qui connaît la participation de trois autres clubs arabes, à savoir le Zamaïek d'Égypte, l'US Monastir (Tunisie) et le GS Pétroliers (Algérie).

### 9ème journée du championnat

Voici les résultats de la 9ème journée (phase retour) de la division excellence du championnat national de basketball (saison 2020-2021):

#### Poule Nord

RSB-CRA : 66-73  
A.El Hajeb-CPA.Midelt: 63-66  
IRT-AM.Ifrane: 96-68  
L.Larache-MAS: 79-82

#### Poule Sud

ASFAR-OCS : 98-42  
KACM-FUS : 47-69  
WAC-ASE (reporté)  
CE.Tan Tan-ASS (reporté)

# Le FUS et le MAT s'offrent les derbies de la 19ème manche de la Botola Pro D1

Le Moghreb de Tétouan (MAT) a battu l'Ittihad de Tanger (IRT) par 1 but à 0, dimanche soir au complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, pour le compte de la 19ème journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Le club de la ville de la Colombe blanche a remporté le derby du Nord grâce à un but dans le temps additionnel du Sénégalais Limamoulaye Gueye (90+4è).

Quant à la Renaissance de Zemamra (RCAZ), elle a perdu face au Mouloudia d'Oujda (MCO) sur le score de 3 buts à 4, au stade El Masira de Safi.

Ismail Khafi (24è), Lamine Diakité (53, s.p.), Adam Ennafati (89, s.p.) et Dimba Camara (90+9è, s.p.) ont marqué les buts du club oujdi, alors que les réalisations des locaux ont été signées Abdou Djamilou Atchabao (19è, s.p.), Mehdi Belaaroussi (32è) et

Zouhair El Ouasli (80è).

Le troisième match, disputé dimanche au Complexe Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat, a vu le FUS prendre le meilleur sur l'AS FAR par 2 buts à 1.

Les Fussistes ont remporté le derby de la capitale grâce à des réalisations de El Mehdi Maouhoub (5è) et Youssef Belammari (20è). Le Malien Aboubacar Toungara a réduit l'écart pour l'AS FAR à la 90ème minute.

Samedi, trois matches comptant pour cette journée ont eu lieu. Ainsi, le DHJ s'est imposé à Fès au détriment du MAS par 3 à 1, le RCOZ a eu raison du SCCM par 3 à 2, au moment où l'OCS a été accroché par le CAYB : (1-1).

Cette manche a été amputée de deux rencontres, à savoir HUSA-WAC et Raja-RSB, et ce en raison de l'engagement des clubs casablancais en compétitions africaines.

## Championnat D2

Voici les résultats complets de la 23ème journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, disputée en fin de semaine :

#### Vendredi

OCK-UTS: 0-0  
WAF-KACM: 0-0

#### Samedi

CJBG-KAC: 2-1  
SM-RBM: 0-1  
RAC-CAK: 3-1

#### Dimanche

IZK-WST: 5-1  
JSS-ASS: 1-0  
OD-TAS: 3-0

#### Classement

1-JSS: 43 pts  
2-OCK: 41 pts  
3-OD: 38 pts  
4-WAF: 36 pts  
5-SM: 35 pts  
6-UTS: 35 pts  
7-IZK: 34 pts  
8-RBM: 30 pts  
9-ASS: 29 pts  
10-RAC: 28 pts  
11-KAC: 28 pts  
12-CJBG: 27 pts  
13-KACM: 25 pts  
14-CAK: 25 pts  
15-TAS: 21 pts  
16-WST: 17 pts

## CAN de beach-soccer

# Carton d'entrée pour l'EN



La sélection nationale a remporté, dimanche, son premier match de la CAN de beach soccer, qui se déroule du 23 au 29 mai à Saly, au Sénégal, face aux Seychelles. Un match du groupe B dominé par les poulains de Mostapha El Haddaoui qui ont gagné la partie sur le score fleuve de 5 buts à 1.

Les Seychelles ont résisté au début de la partie avant de céder définitivement face à l'armada offensive marocaine.

Les buts de cette première sortie des Nationaux ont été inscrits par Yassine Kerrum, Nassim El Haddaoui, Rabi Aboutalbi, Kamal El Mahrouk et Driss Ghennam.

L'unique but des Seychelles a été marqué par Ronny Bamboche.

En match d'ouverture de cette compétition continentale, les Pharaons d'Égypte se sont inclinés devant les Mambas du Mozambique qui ont créé la surprise en s'imposant sur le score de 7 buts à 5.

Le Maroc et le Mozambique prennent ainsi la tête du groupe B.

La sélection nationale affrontera, ce mardi, le Mozambique.

Le troisième match de la première journée de la CAN de beach-soccer a opposé le Sénégal, pays hôte et double tenant du titre, à l'Ouganda. Ce duel du groupe A a été remporté par les Sénégalais (5-1).

Quand Roya en sari bleu et or et Pétrus tout vêtu de blanc viennent m'accueillir, je vois tout de suite qu'ils ont perdu leur tranquillité habituelle. Je les ai toujours vus opposer aux épreuves un front serein. Mais aujourd'hui, une nouvelle lettre de menaces s'attaque à ce qu'ils ont de plus cher. Pétrus me tend une feuille de papier quadrillé pouvant provenir de n'importe quel cahier d'écolier. En lettres majuscules au stylo noir : «Si tu publies de nouveaux articles sur les proto-Indiens, tu le regretteras. Tu as une fille à Londres et nous savons où la trouver».

- Est-ce qu'ils savent ? Ils bluffent peut-être.

- Scotland Yard est prévenu. Shanti est bien protégée. Mais elle ne peut plus sortir. Et mes sœurs ont peur.

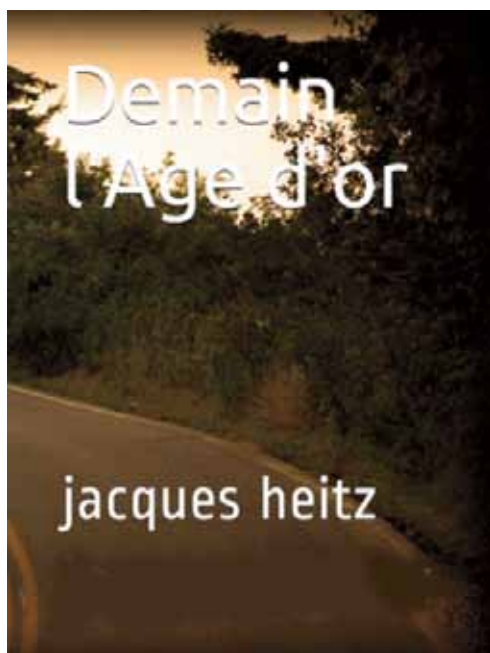
- Pour moi, dit Pétrus, la lettre révèle que leur vrai souci ce n'est pas le racisme ou l'espionnage mais bien la stèle des Licornes.

- Donc elle émane d'archéologues ou de trafiquants d'art, dis-je.

- C'est vraisemblable. A moins qu'on ne veuille brouiller les pistes. Quels archéologues pourraient être au courant ? Vous m'avez parlé d'un certain Brian...

- C'est un ami tout à fait fiable. Quand nous étions ensemble à Nessaraq, nous avions des relations quasi-familiales. Il est bien plus jeune que nous.

- Mais il ne veut pas faire car-



rière, devenir célèbre ?

- Pas dans mon domaine, celui de l'épigraphie et des langues. Lui est spécialisé dans l'analyse des dents et des os. Non, ce ne peut pas être Brian.

- Et ce vieux richard dont vous m'avez juste dit quelques mots ? - Archibald Lodger. Il vit dans une maison-musée de Chelsea, pleine de trésors : marbres antiques, sculptures, objets pré-

cieux. Lui est un spécialiste depuis longtemps de la civilisation de l'Indus. - Une maison où Pétrus allait souvent, intervient Roya. D'abord pour étudier avec le célèbre professeur. Puis pour rencontrer sa fille Célia, amoureuse de lui. Bon, j'arrête. Je vois que je t'agace. - Non mais précise les choses. J'ai eu une liaison avec Célia avant de te connaître. J'y ai mis fin dès que je t'ai rencontrée. -

Et voilà une femme abandonnée, humiliée, déçue, qui pourrait bien chercher à se venger, non ? - Allons donc ! Une affaire qui remonte à presque 20 ans. Célia a eu le temps de se consoler. Elle est établie, a des enfants. - Elle a peut-être la rancune tenace. Pour moi, ça reste une piste possible, une vengeance à retardement.

- Je n'y crois pas. Le père me paraît bien plus dangereux mais il ne peut pas savoir ce que je fais en ce moment. Ce n'est certainement pas Brian qui lui a parlé de la stèle. Et puis il est vieux maintenant, comblé d'honneurs et de richesses. C'est un pur produit de l'ancien empire colonial britannique. Officier dans l'armée des Indes, il a eu le courage de ne pas cacher son homosexualité. Il goûtait fort le charme des bateliers sur l'Indus ou le Gange. Il s'intéressait aussi à l'art de ce pays et est devenu un des principaux marchands d'antiquités indiennes sur la place de Londres ou de Delhi. Il a ainsi gagné des fortunes, a pris sa retraite de l'armée et s'est consacré à l'étude de la civilisation de l'Indus dont on avait tout récemment (en 1920) redécouvert l'existence.

- Devenu vieux, établi à Londres, il dispense quelques cours aux «happy few» disposés à devenir non seulement ses étudiants mais aussi ses mignons. Et c'est dans ce panier de crabes que débarque l'innocent Pétrus qui vient de renoncer à son poste gratifiant de professeur idolâtré à l'U.L.B.

- Et mais... J'en ignorais des choses, moi. Et il t'a fait des propositions ? - Que j'ai poliment refusées. Je ne crois pas qu'il en ait pris ombrage, il avait déjà toute une cour et sa libido de septuagénaire devait commencer à se calmer. - Je ne sais pas, dis-je en riant. Celle des sexagénaires peut être très vivace. Mais enfin ce type a l'air de tellement aimer le pouvoir. Toi, tu arrives soi-disant en étudiant mais en fait il a dû te ressentir comme un maître avec ta mémoire stupéfiante, ta renommée de sumérologue. Tu t'étais mis au sanscrit, à l'hindi, à l'urdu. Et à Célia. Il a dû te voir comme le loup dans la bergerie, non ?

- En tout ca, dit Roya, il n'est pas resté longtemps en odeur de sainteté chez les Lodger. Surtout quand il s'est marié avec moi et que nous sommes partis à Nessaraq.

- La question, dit Pétrus serait de savoir s'il entretient toujours des réseaux là-bas, au Nord Pakistan. Auquel cas, il saurait peut-être même où se trouve la stèle.

- L'entretiendrait des relations avec les talibans ?, s'indigne Roya. Ces gardiens entièrement corrompus de la vertu islamique qui font du trafic d'armes, de drogue, d'organes, d'enfants. Et pourquoi pas d'œuvres d'art.

- Et qui, indirectement, nous empêchent d'avoir des nouvelles de nos filleuls et de continuer l'œuvre humanitaire des «Enfants de l'Indus».

(A suivre)

## Recettes

### Spaghettis aux crevettes, à l'ail et au persil

#### Ingrédients :

20 crevettes  
400 g de spaghettis  
5 gousses d'ail  
1/2 botte de persil frais  
5 c. à soupe d'huile d'olive  
Sel et poivre

#### Les étapes :

1. Pour commencer, pelez l'ail et découpez-le très finement puis effeuillez et ciselez le persil.

2. Si vous avez acheté des crevettes fraîches, décortiquez-les. Vous pouvez toutefois garder la carapace sur la queue pour une question d'esthétisme.

3. Faites cuire les spaghettis al dente dans l'eau bouillante en suivant les indi-

cations du paquet.

4. Dans un wok ou une poêle aux bords hauts, versez l'huile d'olive et chauffez à feu vif.

5. Ajoutez l'ail et les crevettes puis faites-les revenir vivement pendant 5 minutes tout en remuant régulièrement. Incorporez ensuite les pâtes préalablement égouttées puis parsemez de persil, ainsi que de sel et de poivre. Baissez à feu moyen et mélangez pendant 5 minutes.

6. Servez et dégustez aussitôt vos spaghettis aux crevettes, à l'ail et au persil !

Pour plus de gourmandise, vous pouvez ajouter un peu de crème liquide avant d'intégrer les spaghettis.



## Une statue de calmar géant érigée avec une subvention Covid

Une localité reculée de pêcheurs au Japon a utilisé des aides de l'Etat liées au coronavirus pour ériger une statue de calmar géant qui a coûté plus de 200.000 euros, un projet controversé censé redynamiser le tourisme local.

Le calmar rose, long de 13 mètres et dont les tentacules se déploient comme pour attraper une proie, a été inauguré en mars par la localité côtière de Noto (centre du Japon), en signe de fierté pour ses prises de pêche.

Le monument a coûté environ 27 millions de yens (206.000 euros) et a été financé en grande partie par une subvention nationale destinée à aider les municipalités affectées financièrement par la pandémie, comme les destinations touristiques.

Malgré un débat en ligne sur le bien-fondé de cette dépense publique, les responsables locaux ont déclaré espérer que l'installation du calmar géant sur une aire de repos en bord de route susciterait un intérêt au Japon et ailleurs dans le monde.

"Le tourisme dans notre ville a été gravement affecté par le coronavirus. Nous avons voulu faire quelque chose pour soutenir les in-



dustries locales", notamment via la promotion de la pêche au calmar, a déclaré jeudi à l'AFP un responsable de la mairie de Noto.

En plus de la fermeture des frontières japonaises aux visiteurs étrangers depuis plus d'un an et des appels gouvernementaux à éviter les voyages à l'intérieur du pays, l'économie de Noto a également souffert d'une baisse des prises de pêche, a-t-il ajouté.

De nombreuses personnes sont venues voir le calmar géant cette semaine, appelée "Golden Week" au Japon car marquée par une série de jours fériés, a encore relevé ce responsable local.

La statue insolite semble faire le bonheur des enfants, qui peu-

vent grimper dessus, et des images de la structure ont été largement partagées sur les réseaux sociaux.

Mais le céphalopode n'est pas du goût de tout le monde. "C'est trop surréaliste. Ce qui n'est pas clair non plus, c'est pourquoi (ce projet, NDLR) était qualifié pour la subvention" nationale, a écrit un utilisateur de Twitter en japonais.

"Ce n'est pas bien de dépenser l'argent des impôts pour un objet non urgent et superflu. Le maire et les politiciens locaux devraient payer pour cela", a réagi un autre.

D'autres n'étaient pas de cet avis. "Ma fille va y aller pour un pique-nique cet automne. J'espère qu'ils ne l'enlèveront pas", a tweeté une personne.